

# action

## Canada *France*

Février 1976

●  
De l'homme dans l'entreprise à  
l'entreprise des hommes

French European Policy

Réglementation canadienne en  
matière de brevets d'invention

**Avec  
Air France,  
les hommes  
d'affaires  
sont en  
bonnes  
mains.**



**AIR FRANCE**

Toute reproduction de tout ou partie d'un article n'est permise que sur autorisation et doit porter la mention habituelle "Reproduit de la Revue ACTION CANADA FRANCE".

Les articles qui paraissent dans ACTION CANADA FRANCE sont publiés sous la responsabilité exclusive de leurs auteurs.

Reproduction of all or part of any article is only allowed with permission and must carry usual mention "Reproduced from magazine ACTION CANADA FRANCE".

Articles in ACTION CANADA FRANCE are published under the exclusive responsibility of their authors.

<b>Editorial</b> .....	Bertrand Namy	<b>3</b>
<b>La conjoncture au Canada</b> .....	Henry Mhun	<b>5</b>
<b>De l'homme dans l'entreprise à l'entreprise des hommes</b> .....	René Marty	<b>7</b>
<b>French European Policy</b> .....	Pierre-Bernard Cousté	<b>13</b>
<b>Giscard puts \$7,000 million into reflating the economy</b> .....		<b>17</b>
<b>Réglementation canadienne en matière de brevets d'invention</b> .....	Michèle Muckensturm	<b>19</b>
<b>Les salons spécialisés internationaux baromètre de la conjoncture</b> .....		<b>22</b>
<b>La bourse</b> .....		<b>23</b>
<b>French Trade Shows</b> .....		<b>24</b>
<b>Les Salons Français</b> .....		<b>25</b>
<b>Nouvelles — News</b> .....		<b>29</b>
<b>Communiqués de la Chambre de Commerce Française au Canada</b> .....		<b>34</b>
<b>Notre carnet</b> .....		<b>36</b>

**Encore cinq secondes  
et il peut avoir besoin  
de nous.**

**Nous serons là.**



Fournisseur  
officiel d'oxygène  
aux athlètes  
lors des Jeux  
Olympiques de 1976



**AIR LIQUIDE  
CANADA**

Siège social:  
1210 ouest, rue Sherbrooke, Montréal  
(Qué.) H3A 1H8

Revue sur les rapports commerciaux, industriels et financiers entre la France et le Canada.  
Magazine concerning commercial, industrial and financial exchanges between France and Canada.

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION / BOARD

Gilles Léveillé, Président  
Guy Bazinet, Vice-Président  
Bertrand Namy, Secr.-Trés. / Édité.  
Gaston Brown, Administrateur  
Lucien l'Allier, Administrateur

#### CONSEILLER / CONSULTANT Henry Mhun

#### ADMINISTRATION / MANAGEMENT

Didier Calvez  
1080, Beaver Hall, suite 826  
Montréal H2Z 1S8  
Tél. 866-2797

#### PUBLICITÉ / ADVERTISING

Canada:  
Marc Lefebvre  
1400 rue Metcalfe, suite 150  
Montréal H3A 1X2  
Bureau: (514) 845-8330  
Résidence: (514) 481-4905

#### France — autres pays/other countries:

Nicole Ayotte (Mme)  
1080 Beaver Hall Hill, suite 826  
Montréal H2Z 1S8  
Tél. (514) 866-2797

#### ABONNEMENTS / SUBSCRIPTION RATES

Le numéro / single copy..... \$1.00

Canada \$ 8 an / year  
Autres Pays / Other countries \$ 10 an / year

ACTION CANADA FRANCE remplace, à partir de 1976, la Revue de la Chambre de Commerce Française au Canada établie depuis 1886 et est publié 10 fois par an par "Revue Action Canada France Inc.", 1080 Beaver Hall, suite 826, Montréal H2Z 1S8, Téléphone (514) 866-2797. Courrier de deuxième classe: en cours d'autorisation. Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec. Numéro de l'ISO (Organisation Internationale de Normalisation): CN ISSN 0318-7306.

ACTION CANADA FRANCE replaces in 1976 the "Revue de la Chambre de Commerce Française au Canada" established in 1886 and is published 10 times a year by "Revue Action Canada France Inc.", 1080 Beaver Hall, suite 826, Montréal H2Z 1S8, Phone (514) 866-2797. Second class mail: pending authorization. Legal registration: Bibliothèque Nationale du Québec. ISO number: CN ISSN 0318-7306.



## EDITORIAL

ACTION CANADA FRANCE, dont voici le premier numéro, remplace, à partir de 1976, la revue de la Chambre de Commerce Française au Canada, qui a connu une expansion certaine ces dernières années.

Il s'agit donc en fait du développement d'une entreprise et de la poursuite d'une action, puisque notre revue dans sa nouvelle formule souhaite pouvoir donner progressivement à ses lecteurs, de part et d'autre de l'Atlantique, une information aussi générale et complète que possible sur les différents aspects des échanges entre la France et le Canada. Nous espérons ainsi, non seulement contribuer davantage au développement de ces échanges, mais aussi soutenir les différents organismes qui se consacrent à cette tâche, et nous pensons spécialement bien entendu, à la Chambre de Commerce Française au Canada et à son correspondant en France, la Chambre de Commerce France-Canada.

Dans le cadre d'une structure juridique souple, et avec l'aide de son Conseil d'Administration et de son équipe de rédaction comprenant plusieurs journalistes professionnels, ACTION CANADA FRANCE se veut donc une revue évolutive répondant à un besoin réel d'informations entre la France et le Canada. Dans ce sens, non seulement les conseils, suggestions ou critiques éventuelles, mais aussi la collaboration des personnes et sociétés qui souhaitent nous aider à améliorer ACTION CANADA FRANCE et à élargir son audience seront toujours bienvenus.

Nous comptons sur leur appui et les en remercions sincèrement ainsi que tous ceux qui ont permis la naissance d'ACTION CANADA FRANCE. Une reconnaissance toute spéciale de notre part ira aux nombreux annonceurs qui, dès ce premier numéro, ont manifesté leur confiance à notre revue, ce qui ne peut être que bénéfique aux objectifs que nous nous sommes fixés.

B. Namy

---

# Un Québec qui a de l'avenir se construit en béton



Un Québec en pleine expansion a besoin de matériaux à la hauteur de la tâche. Le ciment "Canada-Lafarge" produit toute la gamme des bétons nécessaires à la construction d'un Québec solide et diversifié. Que l'architecture soit esthétique ou pratique, élancée ou sobre, le béton fait de ciment "Canada-Lafarge" donnera les résultats que vous êtes en droit d'attendre d'un béton de qualité supérieure.

Veillez communiquer avec notre bureau régional des ventes pour tous vos besoins de ciment et pour recevoir la documentation gratuite et les renseignements techniques que nous tenons à votre disposition.



## Ciments Canada Lafarge Ltée

SIÈGE SOCIAL: 606 CATHCART, MONTRÉAL, QUÉ. H3B 1L7

DIRECTION RÉGIONALE DU QUÉBEC:

625 av. du Président Kennedy, Montréal, Qué. H3A 1K7

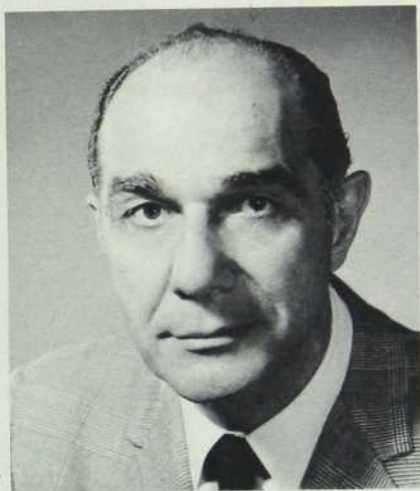
Téléphone: 514-849-5621

---

---

## LA CONJONCTURE AU CANADA

*Le retournement de la conjoncture date maintenant de six mois au Canada, mais la reprise — dont les conditions sont réunies — ne sera probablement pas très vigoureuse et la croissance de l'économie devrait se situer aux environs de 4% cette année.*



Henry Mhun

*Ce sont les dépenses de consommation qui constituent le principal moteur de la reprise. On note depuis quelques mois un net redressement des achats de biens durables. Les ventes d'automobiles, en particulier, sont fermes. L'accroissement de l'activité dans la construction de logements, à la fin de 1975, contribue de son côté à soutenir le secteur des biens durables. Contre toute attente, 230,000 logements auront été mis en chantier en 1975, alors qu'on n'en prévoyait que 200,000 environ. La demande de logements reste élevée et compte tenu des politiques d'incitation à la construction d'habitations, les mises en chantier devraient être du même ordre en 1976.*

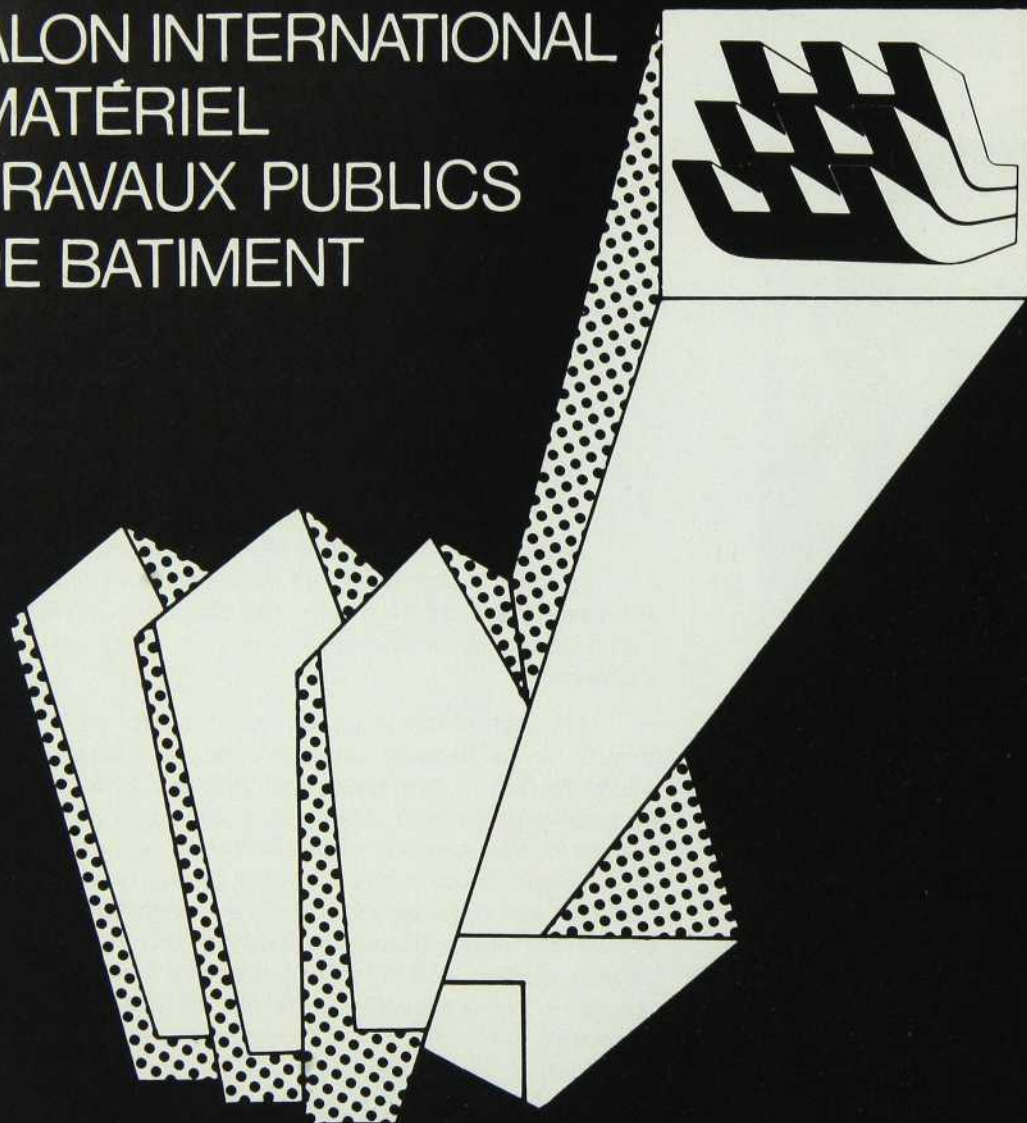
*Les plus récentes données statistiques révèlent par ailleurs une liquidation des stocks et dans certaines industries la reconstitution des stocks n'est plus très éloignée. Ce phénomène est caractéristique de la première phase de toute période d'expansion cyclique.*

*Le commerce extérieur s'est soldé en 1975 par un net déficit de la balance commerciale, la demande externe ayant fléchi du fait de la récession mondiale. La reprise aux Etats-Unis, au Japon et dans la plupart des pays européens entraînera une augmentation sensible des exportations canadiennes et un raffermissement des prix des matières premières industrielles, dont le Canada est gros exportateur. Les exportations devraient donc progresser plus vite que les importations et le déficit commercial devrait s'atténuer. Ce redressement ne sera cependant pas spectaculaire, car d'exportateur de pétrole le Canada devient net importateur, par suite de la réduction de ses ventes aux Etats-Unis. Le déficit de la balance courante des paiements, qui s'établit approximativement à \$4 — \$4½ milliards en 1975, sera légèrement inférieur en 1976 et il sera financé, en très grande partie, sinon en totalité, par l'afflux de capitaux extérieurs, résultant dans une bonne mesure des nombreux emprunts étrangers des corps publics.*

*Parmi les facteurs qui freineront la reprise cette année, il convient de mentionner: la décélération des investissements du secteur privé; une certaine contraction des dépenses du secteur public; la persistance de l'inflation et du chômage à des niveaux proches de ceux de l'an dernier; la politique anti-inflationniste actuelle du gouvernement fédéral (le contrôle des prix et des revenus) et des autorités monétaires; enfin un climat socio-économique peu propice à un regain très sensible de la confiance des agents économiques. Tous ces éléments auront des effets défavorables sur la demande interne.*

# EXPOMAT76

10<sup>e</sup> SALON INTERNATIONAL  
DU MATÉRIEL  
DE TRAVAUX PUBLICS  
ET DE BATIMENT



**14 AU 23 MAI**  
**PARIS** LE BOURGET

# "DE L'HOMME DANS L'ENTREPRISE À L'ENTREPRISE DES HOMMES"

Évolution de l'idée de participation en France et la réforme de l'entreprise (Rapport Sudreau). par René MARTY\*



Le sujet qui nous retient porte sur la participation dans l'entreprise. J'aimerais vous broser le tableau de l'évolution de l'idée de la participation en France sous la forme d'un historique, qui je l'espère, ne sera pas trop ennuyeux. Je pense ainsi, que le rappel de cette évolution permettra de mieux saisir la genèse du rapport Sudreau qui, reprenant l'ensemble des thèmes de la réforme de l'entreprise, conserve pour fil directeur, l'idée de participation.

Toutefois, le rapport Sudreau ne traite pas comme vous le savez, de la participation en tant que telle. Je crois cependant que son contenu est à même de lui donner un éclairage nouveau pour l'avenir.

\*exposé prononcé à l'occasion du Colloque du "Centre des Dirigeants d'Entreprise" à Montréal, le 9 Décembre 1975 par Monsieur R.S. MARTY Attaché commercial de France à Montréal.

En effet, autrefois la "participation" répondait à une double motivation: elle était conçue essentiellement en fonction de l'intérêt *matériel* du salarié d'une part, et en fonction de la volonté d'intégrer celui-ci à la Société d'autre part — "l'intégration au système" disaient certains syndicats —.

Le rapport Sudreau replace l'idée de participation au sein d'une "économie libérale avancée", qui implique qu'elle soit mise en oeuvre autant dans l'intérêt de l'entreprise — aspect autrefois négligé — que dans celui du travailleur.

## I — ÉVOLUTION LABO- RIEUSE DE L'IDÉE DE PARTICIPATION QUI CONDUIT À DES RÉA- LISATIONS LIMITÉES

On peut expliquer le désintérêt relatif du monde du travail à l'égard de la participation par le fait qu'elle fût plus un élément de la politique des salaires qu'un élément de la politique de réforme de l'entreprise. Or, souvent présentée avec ostentation comme un grand principe, la participation n'a pas été dans les faits à la mesure de ses ambitions.

A) — Évolution des diverses conceptions de la participation

— *Idee de participation aux bénéfiques*: Il s'agit d'une vision purement matérielle. La partici-

pation ne permet pas au travailleur d'influer sur la marche de l'entreprise. Elle ne sous-entend même pas qu'il puisse être consulté. Il participe seulement à l'accroissement du profit: la participation est une forme de sur-salaire.

Dès 1879, une proposition de loi du député LAROCHE-JOUBERT, illustre cette idée. En 1903, un autre député, JUSTIN GODARD fait adopter une loi créant des actions de *travail*, mais uniquement de travail, c'est-à-dire des parts ne permettant pas de prendre part à l'assemblée traditionnelle des actionnaires.

— *Idee de participation reposant sur la co-propriété*:

Cette solution est plus progressiste que la précédente, bien qu'il s'agisse d'une co-propriété théorique dans la mesure où elle exclut la co-gestion dans l'immédiat. En 1894, le député René GOBLET prône l'actionnariat populaire, qui devrait aboutir à une forme de co-gestion au bout de plusieurs générations. La loi du 6 Avril 1917 ou loi CHERON introduit des dispositions concrètes et audacieuses pour l'époque, sous la pression des circonstances (la grande guerre pour vaincre l'ennemi, il convient de recourir à "l'union sacrée" des différentes classes de la société). La loi développe le régime des sociétés à participation ouvrière (origine en 1913) et reconnaît au salarié:

\* le droit d'obtenir une part des bénéfiques

Votre spécialiste pour  
tout transport

FRANCE — CANADA

### *A&G Valcke Canada Ltée/Ltd.*

360 rue St-Jacques Ouest, Suite 1514  
Montréal — P.Q. H2Y 1P5  
Tél.: (514) 845-8158 — TLX: 05.24849

**Containers groupages  
Maritimes et aériens  
Transports industriels**

Principaux bureaux en France:

**Chateauroux, Grasse, Grenoble,  
Le Havre, Lyon, Marseille,  
Paris, Roubaix, Strasbourg.**

et aussi à:

**Johannesburg, Luxembourg,  
New-York, Teheran.**

**Lorenzo Bélanger.**

**Gardner, McDonald & Cie./Co.**

COMPTABLES AGREES

**1155 Ouest, rue Sherbrooke,  
Montréal, Qué.  
Tél.: (514) 288-9564**

Toronto  
Edmonton  
Calgary  
Vancouver  
Prince-George

Firme internationale

*Clark, Gardner, Wolf and Company*

# Qu'est-ce qu'on peut faire pour vous à l'échelle internationale?

## Appelez...

**Montréal  
Qué.**  
514-877-8451

**Toronto  
Ont.**  
416-867-5542

**Calgary  
Alta**  
403-261-9369

**Vancouver  
C.-B.**  
604-665-2740



La Première Banque Canadienne

# Banque de Montréal

- \* le droit d'être consulté sur la gestion en siégeant à titre consultatif au Conseil d'Administration
- \* enfin, un droit de créance éventuel sur l'actif social

Les difficultés économiques de l'après-guerre et la politisation des conflits sociaux firent sombrer cet apport législatif dans l'oubli.

— *Le courant interventionniste et socialiste: La nationalisation*

L'on pensait à l'époque que la nationalisation était un moyen de faire participer les travailleurs à la gestion des firmes en leur donnant une influence sur les prises de décisions. Dans la réalité et dans la plupart des cas, les nationalisations ont été l'étatisation pure et simple de secteurs autrefois privés. Elles n'ont pas amené plus de participation, d'où la désillusion parfois des travailleurs eux-mêmes que traduisait la formule "de la mine aux mineurs à la mine aux ministres".

— *Le courant issu du gaullisme: la recherche de la 3ème voie*

Le Général de GAULLE voulait ôter aux partis de Gauche et notamment aux Communistes, leur influence dominante dans la classe ouvrière. La participation apparaissait en quelque sorte dans l'esprit du Général de GAULLE comme une troisième voie entre le socialisme et le capitalisme. Cette vision, très haute et surtout très politique, aurait nécessité des réformes en profondeur considérables qui n'eurent pas lieu car elles se sont heurtées tant à l'opposition des syndicats que du patronat.

Le thème gaullien de l'association capital-travail ne suscitait pas l'enthousiasme des chefs d'entreprises. Il provoquait l'irritation des syndicats qui voyaient une tentative de "récupération" et d'affaiblissement de leurs troupes. D'où leur formule: "La propriété, c'est le vol, la participation, c'est le viol".

L'on peut se demander si le succès très limité de ce thème n'est pas dû au fait qu'il avait une résonance purement politique, difficilement traduisible au niveau de l'entreprise.

B) — Aussi, les timides dispositions législatives sur lesquelles se fonde la "participation", ont apporté aux travailleurs un supplément de rémunération sans renforcer leur influence dans le monde des entreprises.

Deux régimes coexistent: Depuis 1959, c'est celui de la participation à la productivité; doublé depuis 1967 par celui de la participation à l'investissement.

L'ordonnance du 7 janvier 1959 incite les entrepreneurs à accorder à leurs salariés une participation aux bénéfices, au capital ou à l'accroissement de la productivité, au moyen d'exonérations fiscales. L'on a donné une grande publicité à ce régime à l'époque, sans doute quelque peu démesurée, si l'on en juge les résultats obtenus.

Entre 1959 et 1965, seulement 104.000 personnes dispersées dans 202 entreprises, purent en profiter.

Les tenants de la participation manifestèrent en plusieurs occasions leur déception et l'un d'entre eux, le député VALLON, saisit l'occasion du vote de la loi sur la réforme fiscale le 12 Juillet 1965, pour relancer le débat. Il introduisit un amendement qui devint l'article 33 de cette loi, faisant obligation au Gouvernement de déposer un projet législatif prévoyant les modalités selon lesquelles seraient reconnus et garantis les droits des salariés sur l'accroissement des valeurs d'actifs des entreprises dûs à l'autofinancement.

En termes clairs, il s'agissait de faire participer les travailleurs,

plus seulement au profit, mais véritablement à la gestion des entreprises, par une sorte de transfert partiel et progressif de la propriété.

Le Centre National du Patronat Français (CNPFF) était peu favorable à l'évidence, à une réforme qui n'aurait pas manqué d'apporter de grands bouleversements. Aussi, le Gouvernement constitua-t-il une Commission, la Commission MATHEY, afin d'évaluer les implications du projet.

En juillet 1966, la Commission MATHEY déposa son rapport qui soulignait les difficultés d'une telle réforme sur trois plans:

— *difficultés techniques:* comment calculer l'assiette des droits pour chaque salarié? Comment répartir et gérer dans l'entreprise, ces droits reconnus?...

— *difficultés économiques:* quelles seraient les réactions du marché financier? L'audace de la réforme n'allait-elle pas tarir les sources de financement des entreprises?

— *difficultés politiques:* Il est normal que les travailleurs comme les actionnaires participent aux "fruits de l'expansion" mais ces derniers ne résultent pas seulement des salariés ou des chefs d'entreprises. Ils dépendent aussi de la politique fiscale et sociale du Gouvernement.

L'amendement VALLON reposait en fait sur un mythe, celui de croire qu'il est possible d'améliorer la répartition du revenu national en transformant le salarié en actionnaire.

Le texte finalement adopté en 1967, fut plutôt une mesure en faveur de l'épargne et de l'investissement, qu'une mesure de participation concrète. Conçus à

# Crédit Foncier

Le Crédit Foncier Franco-Canadien, société de prêts hypothécaires fondée en 1880, vous offre des placements sûrs et une bonne rentabilité avec des obligations d'un montant minimum de \$500, émises en tout temps, pour toute échéance entre un et cinq ans. Les intérêts peuvent être payés semi-annuellement, mensuellement ou composés semi-annuellement et payés à l'échéance.

**Les taux courants vous seront fournis sur demande au siège social du Crédit Foncier Franco-Canadien, 612, rue St-Jacques à Montréal (tél. 845 7111) ou à sa succursale de Québec, 1135, Chemin St-Louis (tél. 681 0277)**  
Frais virés acceptés

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec

**FRENCH FOR BUSINESS**  
Learn French at the

**LE FRANÇAIS DES AFFAIRES**  
s'apprend à

## ALLIANCE FRANÇAISE

Un enseignement de réputation mondiale  
a label of quality

**HALIFAX - OTTAWA - TORONTO - WINDSOR -  
WINNIPEG - REGINA - EDMONTON - VANCOUVER**

Information — Renseignements:  
**Fédération des Alliances Françaises du  
Canada**

1312, boulevard Mont-Royal — Montréal — P.Q.  
Canada — H2V 2J1

## ESSILOR INTERNATIONAL:

Leader mondial dans la technologie de l'Optique ophtalmique est représenté au Canada par Essel Optique Canada Ltée, 6540 Avenue du Parc Montréal, qui distribue auprès des Optométristes et Opticiens

les marques:  
VARILUX — ORMA 1000 —  
ESSEL  
— LOGO — AMOR —  
LUX.

## samson. BÉLAIR & ASSOCIÉS

### Comptables agréés

Montréal — Québec  
Rimouski — Sherbrooke —  
Trois-Rivières  
Ottawa — Sept-Îles

Suite 3100, Tour de la Bourse  
Montréal H4Z 1H8  
861-5741

l'origine pour les salariés, les développements de l'article 33 bénéficièrent surtout aux chefs d'entreprises. Ils aboutirent à un accroissement sensible de l'épargne, des investissements, à une amélioration très relative de la rémunération des salariés, sans augmentation de leur participation à la gestion. En outre, l'assiette de cette participation en 1967 était peu réaliste puisqu'elle prenait pour base le bénéfice fiscal...

## II — LE RAPPORT SUDREAU ET LA PARTICIPATION AU MANAGEMENT:

Le rapport SUDREAU ne s'attache pas au problème de la participation en tant que tel. En quelque sorte, il désacralise le problème. Il est un vaste catalogue de propositions dont l'application pourrait sans nul doute introduire progressivement une participation au management plus efficace, qu'un grand débat qui retiendrait pour thème ce seul sujet.

A — Le rapport SUDREAU tire les leçons des événements antérieurs et notamment de "la grande émotion nationale" que furent les événements de Mai 1968.

Il en reprend les aspects positifs (accent sur les données qualitatives, les conditions de vie, de travail...) et en rejette les aspects négatifs tels la cogestion intégrale et l'autogestion.

De 1969 à 1973, les efforts portèrent au sein des entreprises françaises précisément sur les éléments qualitatifs. L'on doit signaler entre autres, le développement de la mensualisation des travailleurs et l'action véritablement exceptionnelle dans le domaine de la formation, qui a exigé une collaboration étroite entre les syndicats et le patronat.

Cependant, la France s'est engagée à l'époque dans une politique très énergique d'industrialisation. Dans ce contexte, plus

que jamais la participation (au sens financier) du travailleur est liée aux possibilités d'expansion et à l'objectif de croissance de l'entreprise. Cet effort qui permit à la France de devenir le 3ème exportateur du monde a relégué au second plan l'idée de participation au management.

Aussi en 1973, et la campagne présidentielle l'a bien montré, la nécessité de débloquer la société et d'améliorer le climat social au sein des entreprises s'est imposée comme une impérieuse nécessité. Le Président de la République qui en prit l'engagement, chargea une Commission présidée par M. SUDREAU d'étudier l'ensemble des problèmes de l'entreprise. La Commission procéda à l'audition de plus de 200 personnes, développa la consultation de ses travaux au sein de 12 groupes de travail qui devaient élaborer un volumineux rapport de 69 propositions.

## B — Philosophie du rapport SUDREAU

Je ne reprendrai pas le contenu de ce texte qui est d'ailleurs en votre possession et que vous connaissez. Je voudrais seulement en souligner les traits les plus marquants.

Ce qui frappe avant tout, c'est le réalisme et le caractère concret du rapport. Ce n'est pas l'exorcisme de grands principes. Il vise à mettre en accord les structures et les mentalités dans l'entreprise en accord avec l'évolution de la société. Les réformes proposées représentent le maximum mutuellement acceptable pour les syndicats et les employeurs. L'entreprise n'est plus seulement étudiée comme un instrument de production mais comme une communauté humaine. Il s'agit de débloquer les relations sans pour autant désorganiser l'entreprise.

Le fait que le premier chapitre soit consacré aux conditions de travail et à la consultation des

travailleurs, montre l'intérêt toujours apporté aux aspects qualitatifs de la vie professionnelle.

Le rapport SUDREAU est la première synthèse officielle des problèmes de l'entreprise et de son environnement social. Les remarques et les propositions qu'il contient pourraient s'appliquer à la plupart des pays occidentaux, ce qui est une originalité supplémentaire du document.

## C — Portée du rapport SUDREAU

L'ampleur de la tâche et du catalogue auquel il a conduit a donné lieu à des interprétations diverses. Il est évident que le contenu qui regroupe des éléments fort disparates ne peut faire l'objet d'une application globale et immédiate. C'est un rapport d'orientation, ce n'est pas un texte normatif. Son élaboration entre Juillet 1974 et Février 1975 ne s'est pas réalisée sans vicissitudes. Plusieurs syndicats rompirent leur participation. Certains employeurs manifestèrent auprès de leurs organisations professionnelles leurs inquiétudes.

Les détracteurs du rapport, faute d'avoir des idées avaient de l'esprit. Ils reconnaissent au rapport deux avantages: du BON et du NOUVEAU, mais s'empressaient d'ajouter que le BON n'était pas NOUVEAU et que le NOUVEAU n'était pas BON.

En effet, le rapport plaide en faveur de la mise en oeuvre de certaines réformes dont l'origine est déjà ancienne, et dont l'application n'est selon les cas, pas pleinement effective. Il en est ainsi des comités d'entreprises, de la médecine et de l'inspection du travail qui mériteraient d'être renforcés. La disposition visant la reconnaissance du fait syndical, bien que nécessaire en pratique, surprend à l'égard d'organisations reconnues par la loi depuis 1884. Il sous-entend que les textes sur la participation au-

raient pu être mieux exploités en recommandant la combinaison des textes de 1959 et de 1967, et en prônant le développement de l'actionnariat ouvrier.

Par contre, il comporte des propositions novatrices et audacieuses. L'idée d'un bilan et d'une planification sociale dans l'entreprise, parallèlement à la définition du programme de croissance économique de celle-ci est très séduisante. La représentation du personnel dans les holdings, l'incitation à la présence des salariés dans les Conseils d'Administration dans la proportion d'un tiers au niveau des grandes sociétés — cela est largement pratiqué en République Fédérale d'Allemagne dans certaines branches industrielles — est parfaitement en accord avec l'époque. L'adjonction d'un représentant du groupe étranger au sein de la filiale locale est originale quant à la structure des sociétés multinationales.

Le rapport ne mésestime pas la situation des petites et moyennes entreprises auxquelles il fait une place particulière. De même, il tient compte de l'environnement de l'entreprise en tenant compte de l'intérêt des

tiers (ex: financement des organisations de consommateurs par un pourcentage des recettes de publicité des entreprises)...

Ce vaste catalogue tend à renforcer à la fois l'autorité et la responsabilité du chef d'entreprise: l'autorité, car il reconnaît l'unicité du décideur; la responsabilité, car il souligne l'indispensable collaboration des travailleurs à l'instruction de la décision. Doù, le renforcement du contrôle afin d'éviter la double dictature de l'*avoir* (les actionnaires) et du *savoir* (la technocratie des dirigeants). Dans la "direction participative", il ne s'agit pas de cogestion mais de co-surveillance. Tout se passe comme si le chef d'entreprise était plus responsable mais moins libre.

En ce sens, on peut difficilement parler de mise en oeuvre du rapport en tant que tel. Il faut tenir compte des circonstances et de l'état d'esprit. Le rapport SUDREAU est un diagnostic contenant presque tous les éléments d'une thérapeutique de l'entreprise.

Son succès dépend de deux catégories de fait:

— *d'ordre politique*, concrétiser les aspirations du rapport, exige une ferme volonté politique et aussi une possibilité politique... c'est à dire un minimum de confiance entre syndicats et patronat.

— *d'ordre technique*, approfondir les questions qui ont été trop partiellement abordées dans un texte qui n'a pas la prétention d'être exhaustif. Certes, la plupart des dispositions visent à introduire une participation accrue au management mais quelques examens ponctuels seraient aussi à ajouter: le rôle et la place des cadres, le problème des travailleurs immigrés et de leur intégration à l'entreprise par exemple.

L'on doit espérer qu'il améliore rapidement le climat au sein des entreprises et que la participation concrète (pas seulement financière) et réaliste (pas la cogestion), puisse grâce à lui, avoir droit de cité.

Seul l'avenir apportera une réponse en ce sens, et jusqu'alors l'on serait mal fondé de remettre en cause un document qui n'aurait que les défauts de ses qualités.

## RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ & ASSOCIÉS

Comptables agréés / Chartered Accountants

Jacques Raymond, C.A.  
L.-Philippe Rondeau, C.A.  
Jean Brissette, C.A.  
Gaston Tessier, C.A.

Guy Chabot, C.A.  
Jean-Pierre Roy, C.A.  
Robert Gagnon, C.A.  
Gabriel Groulx, C.A.  
Guy Masset, C.A.

Guy Martin, C.A.  
Serge Saucier, C.A.  
Michel Guertin, C.A.  
Hubert Cloutier, C.A.  
Bernard Verronneau, C.A.

Jacques Paré, C.A.  
Robert E. L'Abbé, C.A.  
Claude St-Denis, C.A.  
Gérald Langlois, C.A.

Jacques Girard, C.A.  
Louis A. Bastien, C.A.  
Raynald Deslandes, C.A.  
Arthur Lavigne, C.A.  
Pierre Ostiguy, C.A.  
Pierre Lussier, C.A.  
Daniel Williams, C.A.  
Louise M. Filion, C.A.  
Robert Brien, C.A.  
Robert Juneau, C.A.

Léo Provencher, C.A.  
Marc-André Morin, C.A.  
Georges Reid, C.A.  
Jean-Pierre Brault, C.A.  
Gilles Lamothe, C.A.  
Gilles Malette, C.A.  
André Ethier, C.A.  
Monique Besner, C.A.  
Serge Chamberland, C.A.  
Raymond Lamarche, C.A.  
Robert Prud'Homme, C.A.

Germain Chapdelaine, C.A.  
Serge Chevalier, C.A.  
Serge Huot, C.A.  
Danielle R. Dansereau, C.A.  
Claude Trudeau, C.A.  
Louis Martin, C.A.  
Jacques Lamothe, C.A.  
Michel Auclair, C.A.  
Jean Goupil, C.A.  
Carole Lavallée, C.A.  
Yvon St-Maurice, C.A.

Claude Bégin, C.A.  
Roger Bacon, C.A.  
François Joly, C.A.  
Luc Manseau, C.A.  
Michel Daviault, C.A.  
Michel Bombardier, C.A.  
Jean-Pierre Bélanger, C.A.  
Robert Boucher, C.A.  
Jean Grimard, C.A.  
Pierre Poirier, C.A.

1700, La Tour de la Bourse, Place Victoria, Montréal, Québec H4Z 1G9  
Téléphone: 514-878-2691  
Adresse télégraphique: Raychamp — Bureau à Paris: 47 George V  
RAYMOND CAMPBELL & CIE — Montréal, Ottawa, Rouyn, Toronto

# French European Policy

by P.B. Cousté\*



The fact that the West, that is, the Western world taken as a whole and especially the Western nations, is in a state of crisis, cannot, to my mind, be denied. Opinions may differ as to its nature, extent, implications and the means to remedy it. But an analysis of it leaves no room for doubt: the political and economic symptoms of it are all too obvious.

First, the political crisis:

We are all committed to the liberal democratic system, which is the most difficult of all systems. Since the 18th century, and more specifically since Montesquieu, we've been well aware of the theory behind it. It is

predicated on a balance between the executive, legislative and judicial branches; the balance is perpetually fragile, perpetually precarious and perpetually threatened.

Then, the economic crisis:

A profound crisis occurs in the economic domain — in the broader sense of the word — when productive activities yield results which, for individuals as well as nations, are contrary to the objectives sought.

Economic liberalism, which is the ideology and the economic system of the Western world, claims to make people rich, to free them and make them secure; and the accumulation of goods, services, technology and knowledge is indeed impressive. But the distribution of all these riches is faulty: there are still areas of poverty within the privileged countries, and unemployment there is rampant.

On the world level, the gap between rich and poor countries has continued to widen since the last world war.

The first blows to the liberal economic order were delivered by those very same countries that has espoused it. Certain nations rejected the common regulations that underlay world economic relations — regulations drawn up at Bretton Woods for monetary matters, and set forth in GATT for questions relating to trade. Foreign trade deficits were maintained for too long a time; the use of the gold standard declined, and national currencies were as-

signed a world role. The value of these currencies was changed without respect for the accepted rules, and currencies were issued without consideration for the real needs of all the members of the international community.

A far-reaching protest was conducted within the liberal countries themselves, either by groups — mostly of young people — who rose up against the very idea of economic growth, or by labor movements which contested the dependent relationship that had been established between those with capital and those with only their labor to offer.

This reappraisal was also seen, on a world scale, in the demand for a "new international economic order" that would ensure a better distribution of wealth among countries and also greater stability.

The crisis was already upon us when the fourfold increase in the price of oil put the spotlight on national and international tensions. The Western industrialized countries realized that they were no longer in control of their energy supplies and that in this respect they had actually become dependent. The oil producers are in the process of discovering on their side that their new-found wealth is not enough in itself to pay for setting up complex and durable production apparatus, or to make them real modern nations.

Both sides are gradually coming to the realization that wealth, freedom of action and security depend for the time being on their pooling what each

\*Address by Mr P.B. COUSTÉ, French Deputy and vice-President of "Le Parlement Européen" to the members of the "Chambre de Commerce Française au Canada" in Montréal and businessmen in Toronto.

country has to offer — technology on one side and raw materials on the other — and on a long and difficult apprenticeship in dialogue.

Let's take the example of the economic and financial arenas, in which the United States exercises unquestionable leadership. It has the most powerful economic apparatus by dint of its size, the level of its technology and raw-materials self-sufficiency.

It is without question the country with the least doubt about economic liberalism as an economic model.

But leadership must be exercised along new lines now that revitalized powers — the countries of the EEC in Europe — and new powers — Brazil, Australia and Canada in other parts of the world — have come on the world scene. Harmony must be achieved between these forces, and the solution obviously lies in equitable cooperation.

\*  
\* \* \*

In this context what are the guidelines of France's foreign policy and what are my country's views on European construction and Europe's role in this partnership?

The first guideline is our determination to keep our foreign policy independent. Problems of security in the world are evolving in a way that makes it judicious for France to have chosen this policy of active independence, and increasingly judicious for her to continue it.

The second guideline is our preference for a policy of détente over confrontation, practiced of course on both sides. Lastly, our third guideline is our desire for a policy of cooperation among the countries of the world, and particularly the developing countries; we want to establish and organize some degree of solidarity.

In light of these guidelines, it's easy to understand why Europe is an essential factor in our policy and one that is actually inseparable from our desire to be independent and our desire to open up to the Third World.

Need I remind you that the world crisis has dealt a severe blow to European construction just when it was beginning to experience the difficulties inherent in its enlargement. One cannot attribute the very grave factual difficulties standing in the way of our wishes for Europe to French policy. On the contrary, it is because of French determination that the dangerous trend toward disintegration has been halted.

Of the developments of the past few months, I will mention first the progress made toward affirming a "European Community" in the fullest meaning of the word, progress attributable to the implementation of two French proposals: one, the appellation and operating procedures of the European Council have now become a definitive part of the reality of the European Community; and two, the rigid separation between political cooperation and Community activities have been eased correspondingly.

These innovations, which make it possible to combine two types of activities — the nature of them and their procedures will remain quite distinct of course — ensure the cohesion of our joint action. They enable us to face the challenges of our time with a global approach. They reflect a common concern to put Europe back where it belongs on the world scene.

It is, I think, already true to say that the European Community is a reality in the eyes of the world around us. To be sure there are domains it has not yet entered; it is not excluding them a priori for the future but it is not in a position to be able to tackle

them soon. Nevertheless the Community is on its way to becoming one of the principal players in the world game.

However we are still far from our targets. Europe is far from always presenting a united front to the outside world. The differences in our assessments and in our interests at times compel Europe to remain silent but this should clearly not be used by Europeans, especially by France, as a pretext for inaction.

Despite this, substantial results have been achieved in strengthening the Community vis-à-vis the outside. I would mention as examples the European-Arab dialogue which is now actually under way; and the whole series of joint actions started on our initiative, particularly those concerning Cyprus and Lebanon. Lastly, the constructive role played by the Community at the special session of the United Nations General Assembly.

This Europe we are building is and must remain a center from which to spread democracy. As regards this I would like to emphasize the determination and consistency of our policy vis-à-vis Greece, Portugal and Spain. Equally important is a consensus among the European Community partners on our duty and mission, which in the case of these European countries that are so near to us and whose destiny inevitably involves us, is to help either maintain democratic processes or restore them.

This is why we welcomed the restoration of democracy in Greece and why we are convinced that Greece's early admission to the Community is the surest means of definitively consolidating the great progress we are proud to have achieved.

For the same reason we have maintained constant and constructive contacts with Portugal and, in view of the development of the situation, we decided

recently, with our partners in the Community, to grant Portugal Community aid to finance economic investment projects.

The same concern has been the permanent basis for our attitude toward the great country of Spain. It is our wish that a democratic Spain will regain its rightful place in Europe.

Despite the difficulties inherent in the world economic crisis, France is still intent on strengthening the internal cohesion of the Community and furthering European construction. At a summit meeting convened in Paris in December 1974 at the initiative of Mr. Giscard d'Estaing, the heads of government noted that the process transforming every aspect of relations among the member states had already begun and they proclaimed their determination to make further progress in this direction by reaching agreement as soon as possible on an overall concept of European union. They asked the ministers of foreign affairs to draw up a report on the implementation of the provisions of the treaties relating to the election of the members of the European Parliament by direct universal suffrage. A working group in Brussels has recently completed the preliminaries. The permanent representatives in Brussels and the Council are now beginning discussions.

Progress can also be made in other areas. For example at the next Council meeting Mr. Giscard d'Estaing is planning to ask for a European passport union to be established. This might seem mostly symbolic, but it would affect each citizen personally.

\*  
\*  
\*

France is pursuing this policy of dialogue and cooperation not only in Europe but also in her relations with the rest of the world. It was France that initiated this year the concerted action among industrialized

countries, and also between the industrialized countries and the developing countries. The result of this concerted action is already apparent.

The *Rambouillet meeting* just held at France's initiative — Mr. Giscard d'Estaing has suggested it back in July — "reached the objectives set for it," to quote our President. He felt that its results made a considerable contribution to the chances for the Western economy to regain stability and resume a regular growth rate.

The main accomplishment of the Rambouillet meeting was the decision of the major industrialized countries to shoulder their responsibilities in the economic crisis they are going through.

An important result was the acknowledgement of the necessity of a more stable system of exchange rates. The monetary agreement is to have two stages: The first calls for coordinated action by the central banks to reduce erratic fluctuations in exchange rates. This was approved by all the finance ministers present. The second is a specific French-American agreement, signed by the finance ministers of the two countries, on a text on the future system of exchange rates to replace article 4 of the statute of the International Monetary Fund. As President Giscard d'Estaing said, "The disagreement between France and the U.S. on this point is settled."

The six leaders were very careful not to give the developing countries the impression that the big industrial powers were trying to settle problems among themselves before the dialogue with the Third World. To quote the President again, "The aim of the meeting was to take a look at a crisis situation that is affecting the entire world economy."

In addition, a French-American agreement on exchange rates worked out at Ram-

bouillet will help fight erratic movements in exchange rates, that is, movements not justified by economic causes, and will pave the way for a system of stable but adjustable parities.

This agreement was approved by the nine members of the European Community to whom the French Finance Minister presented it the same day it had been drawn up.

Analysts have shown exceptional interest in the results of this meeting. A few days ago, an editorial in the influential *Wall Street Journal* referred to the Rambouillet meeting as "potentially of the highest order of importance."

The Conference on International Economic Cooperation between the industrialized countries and the developing countries, or what is sometimes called the "North-South dialogue," is to open in a few weeks. So, one year after the French President's proposal, this dialogue is finally beginning.

The second preparatory meeting held in Paris last October defined, on the basis of what we proposed, the content and timetable for this dialogue between now and the end of 1976.

It is not without difficulty nor without tenacity that French diplomatic efforts, through discreet initiatives and patient persuasion, were able to draw countries into negotiations, countries that once seemed to be heading in the direction of inevitable confrontation. And it is not without satisfaction that France can view the progress that was to a great extent achieved thanks to her.

In this area, the Western world's diversity has served its interests: it is true that it is above all the European countries — much poorer in raw materials and energy resources than the United States or Canada — which were the first to become aware of the

need for a comprehensive dialogue with the Third World not only on energy-related questions but also on questions of raw materials, aid to development and monetary problems. Thanks to intensive concertation, the positions of all sides have changed, as was illustrated in the very positive speech by Mr. Kissinger at the Seventh Special Session of the United Nations last September. The parth of dialogue has been chosen over that of confrontation.

Without sounding boastful, I might mention that my country was not without influence in this change and that France's attitude of "independence with solidarity" has enabled her to be heard more clearly not only in Washington but also in the capitals of the Third World.

The consensus reached at the second preparatory meeting greatly improved the chances of success for this dialogue.

It will give the participants an opportunity to tackle certain basic problems in earnest. For instance, the relationship between energy prices and a return to greater monetary stability, the system of guaranteeing earnings to be offered to raw-materials producers, updating the world system of aid to development and so forth.

On the other hand, the profound and irreversible changes in international economic relations, the political determination of the Third-World countries to take full advantage of their natural resources, quite plainly require the world order to be restructured on realistic and equitable bases. The purpose of this conference will be specifically to work out step by step the principles and means of organizing this new international economic order.

Since what is needed is the consensus of a great number of nations whose situations,

political systems and convictions are different, the spectacular must give way to perseverance. And this perseverance must be backed by sound principles of which there are two.

The first principle is that we must respect every nation's freedom of decision. Accordingly we must understand that this new international economic order will not be achieved against nations, by thrusting it on them in some kind of subterfuge. Nor will it be achieved by going over the heads of nations by contenting ourselves with a few Utopian visions of world government. In reality, it will be achieved with nations. Therefore our task should be to establish the conditions, circumstances, forums and procedures for discussion that will enable every country to make a contribution and eventually give its consent to the new international economic order.

The second principle is that a world order should not constitute a victory for some countries over others, achieved by taking advantage of temporary power relationships. Rather it must be a victory, I would say, of mankind over itself for the problem is mankind's economic organization on a world scale.

We should look for the things that are deleterious to the entire world community under the old system. By doing so we can stimulate an awareness of the new world economic order, one that will be a step forward and not a compromise; one that in the end, instead of looking like an armistice between powers, will resemble a system of lasting alliances or at least a lasting organization between different economic structures and realities, designed to facilitate renewed world progress and development.

This forthcoming conference will bring together 27 countries and organizations. The Nine should be represented as a unit by the current President of

the Commission. We hope that the problem of Great Britain's representation will soon be settled. France for her part considers that she is represented by the European Community in the dialogue. Even though we took the initiative in all this, we have not tried to speak out as France.

I would also like to say a word about the co-chairmen of this conference. Mr. Sauvagnargues pointed out recently that among the industrialized countries, Canada might be a good choice.

Our basic principles — independence, cooperation and dialogue — complement each other. And it is by action, not by declarations or proclamations, that we intend to assert these principles. We will continue our tenacious, steady effort to translate them into action, to persuade the international community to take the first steps along the long road to a political and economic world order in which the requirements of realism and fairness are weighed: this is the grand design, this is the great ambition of France's policy. This design and ambition are commensurate with France's interests and her historic calling.

As for Europe we want it to have the capacity to be a second decision-making center in the Western world; we want Europe to be both vigilant and receptive to détente, entente and cooperation with Eastern Europe and the Far East; and lastly we want Europe to be especially attentive, because of its historical ties, to the needs to the Third and Fourth Worlds. The global challenge which faces Europe today more than any other region of the world requires Europe to summon up enough political determination to deal with the difficulties of the times. We remain convinced that sooner or later Europe will achieve political and economic unity. In the long run, there can be no other solution for the countries of the Old World.

# Giscard puts \$7,000 million into reflating the economy\*

*A massive reflation programme to help steer the French economy out of the present mild recession was announced in September by President Valéry Giscard d'Estaing. It will cost the French Government over 30 billion francs (7 billion dollars) and its principal aims are to create new jobs and to stimulate industrial investment.*

The Government, besides stepping up its own construction programmes, is offering important new grants and tax concessions to private industry, and these will prove attractive to the foreign investor.

Announcing the package to the nation on television, President Giscard d'Estaing said that the world's economy was going through its worst upheaval in peace-time for 45 years and no European country was spared. France, he said, had made it her initial priority to curb inflation and wipe out the trade deficit. This had been done so successfully that inflation was now down to 10% and the franc was strong enough for France to rejoin the European "snake".

Armed with these victories, France was now in a position to turn to the grave problem that still remained, that of unemployment (currently running at over one million, or 4.5 per cent of the labour force). Hence the reflation measures. These could not have been taken any sooner, or they would have prejudiced the earlier fight against inflation.

#### *Four sets of measures*

In reflating her economy, France is following the same course as Germany, Italy, and a number of other countries, and her programme has been warmly

welcomed by Chancellor Schmidt and by European Community officials. President Giscard d'Estaing stressed that the measures had been taken in close coordination with France's EEC partners.

There were four elements in the programme, he said:

— A boost to consumer spending.

— New State orders and purchases.

— Aid for the finance and investments of private firms.

— A sizeable reduction in the cost of credit.

Of the 30,6 billion francs to be injected into the economy over the next few months, a sum equal to 2 per cent of GNP — some 21 billion will be in the form of new Government spending and grants, and 9,6 billion will be tax concessions. The Treasury will bear this burden itself, and so will accept a budget deficit of some 40 billion francs for this year. But the programme will be short term, and the aim is for the 1976 budget to be balanced. Some details of the programme are as follows:

#### *Boost to consumer spending:*

Some 5 billion francs (1.1 billion dollars) will be put into providing extra subsidies for old-age pensioners, handicapped people, and families with children.

President Giscard d'Estaing said: "We must move towards a new kind of economic growth, more just, more human, more balanced, more thrifty". This, he said, was the thinking behind the new measures to help lower-paid income groups as well as to humanise hospitals and prisons and renovate older dwellings.

#### *State orders and purchases:*

A total of 13.1 billion francs (3 billion dollars) will be spent on improving France's road network, notably in the Massif Central and in Brittany where the completion of a major highway network will be speeded up. Public transport will be improved: a start will be made on the high-speed Paris to Lyon railway.

Some 360 million francs will also be spent on developing France's ports including Fos, Dunkirk, Le Havre and Nantes — Saint-Nazaire. A new dry dock will be built at Brest, able to handle ships of up to 550,000 tons. A special effort will be made to stimulate scientific research. An extra 1.1 billion francs will go towards new buildings and new equipment for research centres and laboratories.

There will be extra funds for low-cost housing and for the building or modernisation of hospitals, prisons and public offices. Special new grants will go towards professional training and the building of new technical schools.

\*Source: DATAR

Finally, local authorities will get an extra billion francs to help them finance their equipment programmes.

#### Help for industry

A total of 12.4 billion francs (2.9 billion dollars) will be available to industry. On the one hand, 2.8 billion francs will be injected under different forms into industry. Essentially the F.D.E.S. (Fonds de Développement Economique et Social) will be allocated extra funds for loans to industry with the view of creating new jobs.

On the other hand, special grants will be allocated for the organisation of various sectors of industry such as steel and iron, chemistry, nickel, paper, computer and aerospace industry.

The private sector will immediately benefit from a deferment in the payment of company tax that will ease its liquidity problems.

10% of the cost of certain equipment subject to depreciation and ordered before December 31, 1975 is deductible from the VAT due. Finally, special measures have been taken to make export credit insurance (Assurance Crédit à l'Exportation) more efficient with a simplified procedure for medium-sized firms.

These moves have been welcomed by French private industry. François Ceyrac — Président of the Patronat Français (national employer's federation) — said that he found the new measures coherent and positive, though he was a little disappointed by the budgetary aid offered to firms.

The national builder's federation thought that new State orders could mean that 100,000 jobs would be maintained or created.

#### Reduction in cost and increase in availability of credit

The discount rate of the Banque de France has been reduced from 9.5% to 8%. Other steps were taken to ease the squeeze on credit. To name but a few, consumer credit was made more flexible by the reduction of the required down-payment and the increase of credit duration; other measures were taken to facilitate the purchase of cars.

The new reflation policy is a sign of the French Government's confidence in the buoyancy of the economy and its ability to respond to the new chances given to it. France has thus cleared the decks for a winter of economic growth.

## CALENDRIER DES SALONS INTERNATIONAUX FRANÇAIS CALENDAR OF FRENCH EXHIBITIONS

	DATES DATES	MANIFESTATIONS EXHIBITIONS	EMPLACEMENTS SITES
FÉVRIER	7-10	Salon International des Industriels de la Maille International Knitwear Industries Exhibition	Parc des Expositions Porte de Versailles - 75015 Paris.
	7-10	Salon Européen de l'Habillement Masculin - (S.E.H.M.) European Men's Wear Show	Parc des Expositions Porte de Versailles - 75015 Paris.
	7-10	Salon de la Mode Enfantine Children's Fashion Exhibition	Parc des Expositions Porte de Versailles - 75015 Paris.
	14-20	Salon International du Jouet International Games and Toys Exhibition	Parc des Expositions Porte de Versailles - 75015 Paris.
	28-14	Salon International des Arts Ménagers International Arts of Home-Making Exhibition Journées professionnelles Trade-Days	C.N.I.T. 4, place de la Défense 92806 Paris-Puteaux
	28-2	Salon Professionnel International des Articles de Sports d'Hiver International Winter Sports Equipment Trade-Show of Grenoble	Parc Olympique 38000 Grenoble.
	6-9	Salon International de l'Agriculture International Agricultural Show	Parc des Expositions Porte de Versailles - 75015 Paris.
MARS	7-14	Salon International de la Machine Agricole International Agricultural Machinery Show	Parc des Expositions Porte de Versailles - 75015 Paris.
	7-14	Salon de la Motoculture de Plaisance - Jardinage Leisure Power Cultivation Show	Parc des Expositions Porte de Versailles - 75015 Paris.
	7-14	Festival International du Son The International Audio Festival	Centre International de Paris (C.I.P.) Porte Maillot - 75017 Paris.
	8-14	Semaine Internationale des Industries et Arts du Feu, du Bijou, de l'Horlogerie et de l'Orfèvrerie - SIFBIHOR	
	28-31	International Week of Tableware, Jewelry, Watchmaking and Precious Metal Work	Parc des Expositions Porte de Versailles - 75015 Paris.

# Réglementation canadienne en matière de brevets d'invention

PAR

Michèle MUCKENSTURM

Le Canada est membre de "l'Union Internationale pour la Protection de la Propriété Industrielle" régie depuis 1883 par la Convention de Paris.

L'Union est actuellement composée de 80 pays membres (dont la France).

Pour ce qui a trait à la réglementation en matière de brevets, la convention de Paris comporte notamment:

a) — l'*obligation* pour chaque Etat adhérent d'offrir aux étrangers le même traitement et la même protection qu'aux requérants nationaux. Les requérants des pays non adhérents peuvent bénéficier du régime de la convention s'ils sont domiciliés dans l'un des pays membres ou s'ils y possèdent un établissement industriel ou commercial.

b) — "*le droit à la priorité*" dans tous les Etats adhérents.

Sur la base d'une demande déposée dans son pays d'origine, le demandeur peut solliciter la protection dans tous les autres Etats adhérents. Pour ce faire, il dispose d'une période allant de 6 à 12 mois après la première demande. On considérera alors que la protection est égale dans tous les pays dès la date de la première demande, et l'invention aura la priorité sur toutes les autres demandes qui auraient pu être déposées dans l'intervalle.

c) — certaines *règles communes* que tous les Etats adhérents doivent observer. Les brevets accordés dans différents pays de l'Union pour la même invention sont indépendants les uns des autres.

L'octroi d'un brevet dans un pays n'oblige pas les autres pays à en accorder un. De la même façon, un brevet ne peut être refusé dans un pays parce qu'il aurait été refusé dans un autre.

\*  
\* \*

Au Canada les brevets sont accordés par l'autorité fédérale.

Le Ministère de la Consommation et des Corporations comprend un "*Bureau des Brevets*" soumis à l'autorité du *Commissaire des Brevets*, lequel est chargé de toute l'administration technique et juridique relative à la délivrance des brevets. Il reçoit les demandes, préside à l'octroi et doit trancher les éventuels conflits qui pourraient surgir entre deux demandeurs.

Un brevet est accordé pour 17 ans après quoi il tombe dans le domaine public.

95% des brevets accordés au Canada le sont à des inventeurs étrangers.

En 1973 les Canadiens ont versé à l'étranger approximativement \$1 milliard en droits d'auteur et en redevances pour les brevets d'invention. 90% de cette somme vont aux Etats-Unis.

## Formalités et recevabilité des demandes

Seul l'inventeur véritable, ou ses représentants légaux, peuvent solliciter un brevet d'invention au Canada.

Dans la plupart des pays (parmi

eux la France) le brevet sera accordé au premier demandeur et la rapidité avec laquelle la demande sera faite joue un rôle important.

En revanche, au Canada tout comme aux États-Unis, le brevet sera accordé au *premier inventeur*.

Le Canada va même plus loin, car il faut que le demandeur arrive à prouver qu'il est le "*premier inventeur au monde*".

Avant d'engager la procédure de dépôt, l'inventeur aura généralement recours aux services d'un agent agréé de brevets qui connaîtra toutes les exigences de la loi sur les brevets (Patent Act).

L'agent de brevets saura déterminer si l'invention est déjà connue, ou au contraire si elle répond aux critères sévères de "*brevetabilité*".

\*Il faut que l'inventeur présente une idée *originale* et *utile*, faisant appel au "*génie inventif*" et ayant une *application industrielle* possible.

La demande de brevet doit comporter une description "*complète, loyale et sincère*" de l'invention, ainsi que l'énumération des revendications de l'inventeur, c'est-à-dire de tout ce qu'il a le droit de réclamer grâce au brevet.

De plus, la demande comporte généralement des dessins illustrant l'invention et un mémoire descriptif destiné à exposer les buts précis de l'invention et les inconvénients des solutions courantes auxquels elle permet de remédier.

L'identité de l'inventeur doit toujours être indiquée sur la demande. Il est possible de déposer

une demande de brevet au nom d'un tiers ou d'une société, mais la demande doit porter mention du nom et de l'adresse de l'inventeur réel. (Dans le cas de demandes collectives, le brevet sera accordé à chaque co-demandeur nommé).

Lorsque la demande a été déposée au Bureau des brevets, le projet est soumis à l'examen très sévère des experts examinateurs. Chaque examinateur est responsable d'un certain nombre de disciplines. L'examineur poussera très loin son investigation. Il s'agit de déterminer si l'invention est réellement nouvelle, de signaler les antériorités possibles.

Si l'invention n'est que partiellement brevetable, l'inventeur devra limiter sa demande.

\*Un brevet ne pourra être délivré si l'invention a été divulguée quelque part dans le monde *plus de deux ans* avant que la demande soit divulguée au Canada.

La demande serait également rejetée si l'invention avait été exploitée ou vendue au Canada plus de deux ans avant que la demande ne soit présentée.

(Il est à signaler que cette précaution n'existe pas en France où la procédure d'examen des demandes est beaucoup moins rigoureuse. Jusqu'à une période récente, si l'inventeur était le premier demandeur, il obtenait plus ou moins automatiquement le brevet. Néanmoins, depuis quelques années, les Français sont revenus à un système d'examen plus approfondi avant octroi du brevet).

Au moment du dépôt de la demande, l'inventeur acquitte un droit de \$50. Il paiera une taxe supplémentaire lors de la délivrance du brevet.

Le brevet sera valable 17 ans à partir de la date d'octroi, sans que l'inventeur ait jamais à payer une quelconque annuité de droits.

## Obligations du breveté

### — Exploitation de l'invention

D'après la loi des Brevets au Canada, tout propriétaire d'un brevet est tenu de satisfaire aux demandes du public, d'agir dans l'intérêt du public.

Le titulaire d'un brevet dispose d'un délai de *trois ans* à partir de la délivrance du brevet pour exploiter son invention au Canada, soit directement, soit en accordant une licence à un tiers.

S'il ne répond pas à cette obligation (c'est-à-dire s'il ne satisfait pas la demande du marché), le Commissaire des Brevets pourra délivrer une *licence obligatoire* à toute personne intéressée au projet qui aurait auparavant essuyé un refus de la part du breveté pour la concession d'une licence.

Dans certains cas le brevet pourra même être révoqué.

Lorsqu'il s'agit d'un brevet couvrant une invention destinée à la production d'aliments ou de produits pharmaceutiques, le régime de la licence obligatoire s'applique dès l'octroi du brevet.

Il est à noter que les licences obligatoires n'existent pas aux Etats-Unis.

Dans le cas d'une licence simple, le breveté demeure propriétaire du brevet. La licence peut être totale ou partielle, exclusive ou non exclusive.

Il peut arriver qu'un brevet émis soit dominé par un autre brevet dont le propriétaire détiendrait le monopole de tel ou tel élément (dans la fabrication d'un produit par exemple). Dans ce cas le second brevet sera accordé sans autorisation de vendre jusqu'à expiration du premier. Mais les deux détenteurs peuvent s'accorder des licences réciproques ou "croisées", afin de permettre ou d'accroître la production.

Si l'inventeur apporte un perfectionnement à son invention, il peut obtenir un brevet pour ce perfectionnement. Si ce second brevet intervient après les 17 ans de validité du premier, il ne confère aucun droit pour fabriquer ou vendre l'objet de l'invention originale. De la même façon, le brevet couvrant l'invention originale ne confère aucun avantage pour l'exploitation de l'invention perfectionnée.

— Les articles brevetés doivent être marqués

Tout article breveté doit présenter les mots "PATENTED-CANADA" ou "BREVETE CANADA", ainsi que l'année d'octroi du brevet. Lorsque l'article ne peut porter une empreinte ou gravure de cette sorte, il doit comporter une étiquette portant la mention indiquée.

Entre le dépôt de la demande et la délivrance du brevet, le délai habituel est de *2 à 3 ans*.

Si l'inventeur est convaincu que son projet n'empiète sur aucun brevet existant, il peut commencer à exploiter son invention sans attendre la délivrance du brevet. Les articles ou produits doivent alors porter la mention "PATENT PENDING" ou "PATENT APPLIED FOR" ou encore "BREVET DEMANDE".

— Caveat

Un inventeur n'ayant pas encore mis son projet au point peut se prémunir contre l'indiscrétion des tiers pendant la période d'expérimentation en déposant son brevet comme "CAVEAT".

Il devra déposer au Bureau des Brevets une description de l'état de ses travaux. Le CAVEAT ne protège pas l'invention, mais il donne au demandeur le privilège d'être informé par le commissaire des brevets des éventuelles demandes qui surgiraient pour la même invention, pendant une période de 12 mois suivant l'enregistrement du CAVEAT. (moyennant le paiement d'une taxe)

## Cession des droits du breveté

Tout brevet est cessible, soit pour la totalité, soit pour une partie des droits qu'il confère.

Il est nécessaire de faire inscrire l'acte de cession au Bureau des Brevets, afin qu'il soit opposable aux tiers.

Depuis le 31 décembre 1971 la loi canadienne considère la cession d'un brevet comme une vente de capital, et les produits de la vente sont imposables aux taux de 50%.

Par ailleurs, les redevances perçues par les inventeurs ou leurs ayants droit en raison de la concession de licence d'exploitation de leurs brevets sont imposables au titre de l'impôt sur le revenu.

L'inventeur canadien désirant vendre son brevet ou l'offrir sous un

régime de licence peut utiliser le service publicitaire de la *Gazette du Bureau des Brevets*. Il pourra y faire inscrire ses inventions et les renseignements qui s'y rapportent moyennant le paiement d'une somme de \$5 par semaine.

## Conflits

— Si un examinateur refuse la demande d'un inventeur, celui-ci a pleinement la possibilité de défendre son projet et d'y apporter d'éventuelles modifications (dans un délai de six mois). Si l'examinateur persiste à refuser la protection à laquelle l'inventeur prétend avoir droit, la demande peut être portée en appel devant le commissaire des brevets ou devant la Cour Fédérale.

— Au cas où il se produirait une rivalité entre plusieurs individus pour la même invention (cette situation

ne se présente que pour 2% des demandes déposées), l'examinateur du Bureau des Brevets déclare un "conflit". Il faut alors arriver à déterminer qui est le "premier inventeur".

Les demandeurs décrivent tout le processus de leurs recherches sous forme d'"*affidavit*" (c'est-à-dire déclaration sous serment), adressé sous enveloppe scellée au Commissaire des Brevets, lequel tranchera le litige.

— Des actions en contrefaçon, en nullité ou déchéance, peuvent être entreprises devant la Cour Fédérale.

— Enfin, rappelons qu'aux termes de la convention de Paris il ne sera pas accordé de brevet si un brevet étranger est délivré à la suite d'une demande déposée plus d'un an avant la demande correspondante au Canada.



Gérard Parizeau, Ltée

410 rue Saint-Nicolas, Montréal  
Tél. 842-3451

Bureau affilié:

J. E. Poitras Inc.

2 Place Québec, Québec  
Tél. 647-1111

*Expertise et administration de portefeuilles d'assurances.*

Correspondant en France:  
Le Blanc et de Nicolay  
Assurances—Réassurances  
51 rue Cambon, Paris 1er  
Tél. 073-37-24

## Les salons spécialisés internationaux, baromètre de la conjoncture

Alors que les salons spécialisés français du premier semestre 1975 ont enregistré, avec quelque retard, le contrecoup d'une crise économique assez générale en Europe, les résultats des salons du deuxième semestre donnent matière à espérer: d'une part, la fréquentation de visiteurs, tant français qu'étrangers, a repris sa progression, d'autre part, le niveau des affaires traitées a été généralement considéré comme convenable; assez bonnes dans l'habillement, bonnes dans les articles de sports, la bijouterie et le matériel de bureau, les affaires ont été encourageantes dans l'automobile où les immatriculations mensuelles ont dépassé de 6% le niveau atteint en 1974. Des zones d'ombre subsistent néanmoins dans l'industrie du cuir, en France tout au moins.

En ce qui concerne le secteur des biens de consommation, il est net que le commerce de détail français aussi bien qu'europpéen a assez généralement rompu avec son attitude attentiste pour se réapprovisionner; on constate ce phénomène chez de nombreux grossistes et détaillants. Du côté des banques, celles-ci soulignent que le consommateur fait, de nouveau, appel au crédit; la reprise sur ce point est caractérisée à Paris de "nette et franche", qu'il s'agisse de l'électroménager, du téléviseur ou de l'ameublement.

Si cette attitude générale venait à se confirmer, les commerçants devraient être amenés à acheter aux grossistes et aux

industries de consommation à hauteur de la demande actuelle des ménages en hausse sensible par rapport aux mois derniers; alors "l'onde de choc" qui déplace la demande des biens de consommation vers les biens intermédiaires, puis vers les biens d'équipement, pourrait commencer "à se propager"; certains, les plus pessimistes, pensent qu'elle mettra six mois pour atteindre le secteur des biens d'équipement; en fait on ne peut généraliser et il serait relativement facile, au stade actuel, de diversifier par secteur.

Quoi qu'il en soit, il sera intéressant de vérifier comment réagira le "baromètre" dans les mois à venir et à l'occasion notamment des quatorze salons de biens d'équipement qui se tiendront à Paris entre le 1er Mars et le 15 Novembre 1976: machines agricoles (Mars), machines à bois, équipement des boulangeries, composants électroniques (Avril), machines-outils, matériels de travaux publics (Mai), chauffage, froid, climatisation, mesure, équipement électrique (Juin), Cuir (Septembre), industrie alimentaire (Novembre).

Si l'on en croit les déclarations du ministre fédéral allemand de l'économie à une revue française, "le pire est derrière nous"; le baromètre des salons spécialisés sera là pour nous indiquer d'ici peu les zones des hautes et basses pressions, car s'il y a des manifestations commerciales qui réagissent à la conjoncture comme un véritable baromètre, ce sont bien les salons spécialisés internationaux.

Communiqué par Greenshields Inc.

La convergence de facteurs fondamentaux et techniques a provoqué une hausse très sensible des bourses nord-américaines au début de l'année. Certes, la hausse des marchés est habituelle pendant la période de fin et de nouvelle année, mais cette tendance s'est trouvée renforcée récemment par un certain optimisme, justifié d'ailleurs, au sujet de la reprise économique. De fait, la conjoncture s'est améliorée dernièrement, les pressions inflationnistes ont continué de diminuer et les conditions sur le marché monétaire semblent en voie de relâchement. La hausse récente du marché, fondée sur un volume important de transactions dans de nombreux secteurs ne peut que stimuler la seconde phase de la reprise cyclique.

Aux États-Unis le commerce de détail a manifesté un regain de vigueur pendant la période des fêtes et l'industrie clé de l'automobile commence à bénéficier de l'augmentation des ventes. Le caractère positif des perspectives de profits des sociétés reflète le renversement de tendance de la demande interne et externe.

Depuis quelques semaines les statistiques du marché monétaire aux États-Unis reflètent un changement

d'attitude significatif de la Réserve Fédérale, qui a contribué au redressement spectaculaire de la bourse. L'accélération de la croissance de la masse monétaire, l'abaissement du taux de réserve des banques sur les dépôts à terme, la réduction du taux d'escompte et l'abaissement progressif des objectifs concernant les taux interbancaires, sont autant de facteurs qui indiquent un assouplissement du crédit par la Réserve Fédérale.

Sur le plan monétaire, il faut souligner l'accord qui vient d'être réalisé à la conférence du FMI à la Jamaïque. Cet accord, dont l'objectif est de rétablir la stabilité du commerce mondial et des mécanismes de paiement, confirme le maintien des taux de change flottants (avec des interventions en vue de minimiser les fluctuations trop fortes) et réduit davantage le rôle de l'or comme instrument de réserve international. Ces décisions pourraient renforcer les bonnes perspectives en bourse.

La hausse de Wall Street ne pourra pas se poursuivre, naturellement, à un rythme aussi élevé qu'au cours des premières semaines de l'année, mais il est de plus en plus évident que les conditions d'un raffermissement continu du marché, au cours des prochains mois, sont maintenant réunies. Le fait que 1976 soit une année d'élection présidentielle constitue davantage une coïncidence qu'un facteur pertinent dans les bonnes perspectives du marché.

Jusqu'à maintenant, les statistiques canadiennes ne reflètent pas une orientation cohérente de l'économie. Les grèves dans des industries clés et la grève de la poste ont créé des distorsions sérieuses mais un certain nombre de signes confirment la reprise cyclique. Le commerce de détail et la construction de logements sont jusqu'ici les principaux secteurs de fermeté, mais les autres secteurs manifestent de la lenteur à se raffermir. Dès que le programme anti-inflation commencera à fonctionner avec un certain degré d'efficacité et d'équité, la situation sera plus claire et plus propice à soutenir l'expansion économique de manière ordonnée — facteur qui n'échappera pas aux bourses canadiennes.

Nous recommandons donc d'adopter une attitude positive à l'égard des actions canadiennes, et de privilégier les producteurs de pétrole et de gaz, ainsi que les industries exportatrices et les sociétés qui ont des opérations importantes à l'étranger.



## GREENSHIELDS INCORPORÉE

4 Place Ville Marie, Montréal

- Gestion de portefeuilles
- Analyse économique et financière
- Opérations sur le marché monétaire
- Distribution privée de titres
- Souscription et distribution d'émissions
- Planification financière pour les sociétés
- Membres des principales bourses canadiennes

		Montréal	Toronto		
St. John's	Halifax	Saint John	Québec	Ottawa	Hamilton
Sudbury	Winnipeg	Edmonton	Calgary	Vancouver	
	New York	Londres	Zurich		

# FRENCH TRADE SHOWS

For further information about any French Trade Exhibition or any information regarding the arrangements concerning the travel facilities write to: French Trade Shows, 1080 Beaver Hall, room 820, or call at 861-7841. Free entrance cards to any of the shows are at your disposal upon request.

## HIGH FASHION & EQUIPMENT SPARK FOR GRENOBLE'S SKI & WINTER SPORT SHOW!

Winter ski and sportswear fashions from Europe's most important fashion houses will highlight S.I.G., the International Winter Sports Equipment Exhibition, from March 6 to 9, 1976, in Grenoble France.

396,000 square feet of the Palais des Expositions of Grenoble, in the heart of the French Alps, will be filled with exhibitions and displays. More than 15,000 agents, wholesalers, importers, exporters and retailers are expected to attend this year's Show. Such international renowned names as Henke, Head, Daschten, and Trak are among the exhibitors. Countries that will be represented include Austria, Canada, Finland, East & West Germany, Iceland, Italy, Norway, Sweden, and Switzerland, as well as the United States and France.

Along with skiwear and equipment, ice skates, skating clothing, mountain climbing gear, hockey equipment and much more will be on display.

## S.E.H.M. SLATED FOR FEBRUARY 7-10 '76 IN PARIS

The S.E.H.M., International Men's and Boy's Wear Show, will take place in Paris from Saturday, February 7 to Tuesday, February 10, 1976.

In 1975, nearly 35,000 buyers from 62 countries attended the February S.E.H.M.; among these visitors was a large contingent of Canadian buyers, who are returning in ever-increasing numbers to what they consider the source of fashion direction for men's wear.

Over 500 exhibitors from 13 countries will show Fall-Winter '76-'77 fashions at this major men's wear event, scheduled to coincide with the International Knitwear Exhibition and the Children's Wear Show. As a February, S.E.H.M. will be moved to one vast hall, grouping all exhibitors on one level.

## INTERNATIONAL AGRICULTURAL MACHINERY SHOW, PARIS MARCH 7 TO 14, 1976

Markets in their growth are becoming more and more complex. Changes are constantly taking place in economic and technological areas. In the field of agricultural equipment, SIMA, the International Agricultural Machinery Show, will be revealing new technical and commercial trends. It will offer:

- 12,000 machines exhibited by 1,500 firms from 30 countries
- qualified personnel to welcome and orient visitors and to facilitate contacts with exhibitors
- 10,000 specialists on 100,000 square meters of booth space, to supply the visitor with all pertinent information
- 700 new products announced by exhibitors
- machines selected and awarded by the Committee for the Encouragement of Technical Research
- the Center for Technological Information; International Market of Inventions
- two international study days (March 9 and 10) on recent techniques in

irrigation and on stock-farms and their equipment.

## INTERNATIONAL AGRICULTURE SHOW, PARIS MARCH 7 To 14, 1976

From March 7 to 14, 1976, Paris will once again become the world's agricultural capital, with the annual International Agriculture Show. A survey taken at the 12th Agriculture Show (in 1975) indicated that 10% of the total attendance of 907,000, were from 60 countries other than France. This should serve to confirm the Show's international character.

In addition to the main exhibition, additional events will include:

- The 85th Agricultural Competition of Animals and Produce. The animal competition will be held all week, and will end with the Great Parade on Saturday, March 13. The produce competition (not open to the public) will take place on Friday and Saturday, March 5 and 6.
- Foreign exhibitions of selected animals.
- French and foreign exhibitions of produce; French provinces market
- International Canine Exhibition
- International Avicultural Show
- A special exhibition on "Water and Agriculture"; an international colloquium on this theme will be held before the Show opens, from March 3 to 5, 1976.

The nine members of the Common Market, Austria and the U.S. will be represented among the 4,300 exhibitors on hand.

# LES SALONS FRANÇAIS

Des renseignements complémentaires sur les salons ou sur les facilités de voyages peuvent être obtenus en écrivant à : Salons Spécialisés Français, 1080 Beaver Hall, suite 820, ou en téléphonant à 861-7841. Des cartes d'entrée gratuites sont à votre disposition pour tous les salons.

## 11ème SALON INTERNATIONAL DES INDUSTRIES DE LA MAILLE 22ème SALON DE LA MODE ENFANTINE

Ces manifestations, uniques en leur genre, démontreront que leurs créateurs, leurs fabricants ont su effectuer les mutations nécessaires pour répondre ou canaliser les défis techniques et économiques des pays en voie de développement.

L'imagination, la logique, la lucidité et le dynamisme sont les seules et vraies sources inaliénables de leurs exposants qui en administreront la preuve aux visiteurs des prochains salons.

Réservez donc votre visite au 11° Salon International des Industries de la Maille et au 22° Salon de la Mode Enfantine.

Février à Paris, c'est aussi le plus important événement textile de l'année car, dans le même laps de temps, dans le même parc des Expositions, se tiennent: le Salon International de l'Habillement Masculin (S.E.H.M.), le Salon Interdernière Boutique et le Salon Intersaisons du Prêt-à-Porter Féminin.

Le panorama complet de l'habillement est votre rendez-vous professionnel le plus important, le plus sérieux de l'année.

## XVème SALON INTERNATIONAL du JOUET — PARIS 14 au 20 FÉVRIER 1976

Au delà des problèmes conjoncturels et industriels, le SALON du JOUET est un moyen: il offre la possibilité aux fabricants et aux commerçants de se rencontrer et de nouer, ou de développer, leurs relations commerciales.

- D'un côté, les exposants tous fabricants qui, pendant 7 jours présentent leurs créations et développent les avantages de leurs productions et de leurs méthodes commerciales.
- De l'autre, les acheteurs qui recherchent les meilleurs articles selon le rapport qualité-prix, et qui ont pour cela besoin d'établir des comparaisons et des contacts.

Pour les comparaisons, il suffit de visiter l'un après l'autre les stands concernés, mais pour les contacts, il est indispensable qu'ils soient établis au plus haut niveau.

Il est rare que le Dirigeant principal d'une entreprise industrielle visite personnellement ses clients, et il est impossible en tout cas qu'il les rencontre tous chez eux dans tous les points du monde.

Il lui est, d'autre part, pratiquement impossible de se tenir à la disposition de ses clients lorsque, très rarement d'ailleurs, ils se présentent au Siège de la Société; en revanche, pendant le SALON, le Directeur Général est présent constamment afin d'accueillir les acheteurs même les plus lointains et d'intervenir personnellement dans l'étude des marchés à conclure.

Le SALON INTERNATIONAL du JOUET est donc un merveilleux instrument de rencontre internationale.

## Du 6 au 9 Mars 1976 à GRENOBLE, le 19ème S.I.G.

Le 19ème Salon Professionnel International des Articles et de la Mode

des Sports d'Hiver de Grenoble aura lieu les 6, 7, 8 et 9 Mars 1976. Le Palais des Expositions, qui offre 36.000 m<sup>2</sup> de surface d'exposition sur un seul niveau, accueillera près de 600 exposants, représentant toutes les marques mondiales.

La signification profonde du S.I.G. demeure sa véritable spécialisation. Le marché international de l'équipement "sport d'hiver" est ici rassemblé. Durant quatre jours, les acheteurs peuvent découvrir, comparer, choisir, passer commande ou prendre option sur les matériels et vêtements de toutes marques et de toutes provenances.

En France, comme dans les autres pays, les entreprises tournent leurs regards vers l'exportation. Sans pour autant mésestimer les marchés nationaux. Pour certaines, c'est là "un ballon d'oxygène indispensable à leur progression", pour quelques autres à leur survie. De là, pour une très large part, l'audience tout à fait internationale du Salon Professionnel de Grenoble, dont la spécialisation "sport d'hiver" est incontestable.

Il est bon de rappeler que les industries françaises "sports d'hiver" figurent parmi les toutes premières du monde. De nombreuses firmes occupent même le premier rang dans leur spécialité. En 1973, pour le seul secteur "skis et accessoires", et non compris les vêtements et les chaussures, un chiffre d'affaires de F. 223 Millions a été enregistré, en augmentation de 21% par rapport à l'année précédente.

## MARTINEAU, WALKER, ALLISON, BEAULIEU, MacKELL & CLERMONT

### AVOCATS

Robert H. Walker, C.R.  
Peter R.D. MacKell, C.R.  
Robert A. Hope, C.R.  
F. Michel Gagnon  
Richard J.F. Bowie  
Serge D. Tremblay  
James G. Wright  
Stephen S. Heller  
Lise Lagacé  
Jean-Maurice Saulnier  
Serge F. Guérette  
Suzanne R. Charest  
Robert B. Issenman  
Dennis P. Griffin  
Martin J. Greenberg

George A. Allison, C.R.  
André J. Clermont, C.R.  
J. Lambert Toupin, C.R.  
Edmund E. Tobin  
Robert P. Godin  
Michael P. Carroll  
Claude Lachance  
Pierrette Rayle  
John H. Adams  
André T. Mécis  
André Larivée  
Michel Messier  
Marc Nadon  
Donald M. Hendy  
François Rolland

Roger L. Beaulieu, C.R.  
John H. Gomery, C.R.  
Bertrand Lacombe  
C. Stephen Cheasley  
Jack R. Miller  
Claude H. Foisy  
Maurice A. Forget  
Robert E. Reynolds  
David W. Salomon  
Marie Sullivan-Raymond  
Jean-François Buffoni  
Wilbrod Claude Décarie  
Andréa Francoeur Mécis  
Marie Deschamps Côté  
Graham Nevin

### AVOCATS-CONSEILS

Le Bâtonnier Jean Martineau, C.R., C.R.  
L'Honorable Alan A. Macnaughton, C.P., C.R.  
Le Bâtonnier Marcel Cinq-Mars, C.R.

Téléphone: 395-3535

Tour de la Bourse, suite 3400, Place Victoria, Montréal H4Z 1E9  
Telex 05-24610 BUOY Mtl

Adresse Télégraphique: —CHABAWA

## Noiseux, Lyonnais, Bédard, Senécal & Associés

Comptables agréés

Édifice BCN,  
500 Place d'Armes,  
Montréal H2Y 2W2

(514) 849-7791

Membre de  
The Mann Judd International  
Group avec bureaux à  
Toronto, Winnipeg, Calgary,  
Vancouver, États-Unis,  
France, Grande-Bretagne,  
Belgique et autres pays

Paul Noiseux, C.A.  
Roger Lyonnais, C.A.  
Pierre Bédard, LL.L., C.A.  
Jean Lussier, C.A.  
René Senécal, C.A.  
Marcel Demers, C.A.  
André Rochette, C.A.  
Georges Audet, C.A.  
Gilles Poupart, C.A.  
Jacques Franco, C.A.  
Michelle Hardy, C.A.  
Marcel Lecourt, C.A.

Pierre Desharnais, C.A.  
Yves Robitaille, C.A.  
Jean-Guy Cloutier, C.A.  
Denis Bergeron, C.A.  
Robert Deslauriers, C.A.  
Jean-Claude Lefebvre, C.A.  
Pierre Laberge, C.A.  
Robert Leclerc, C.A.

Jean-G. Peloquin, C.A.  
Jacques Lanchellière, C.A.  
Claude Lussier, C.A.  
Johanne Blanchard, C.A.  
Alain Laporte, C.A.  
Gilles Simard, C.A.  
Rémi Deschambault, C.A.  
Diane Lanciault, C.A.  
Richard Dalcourt, C.A.



## G. Béchard Ltée

### COURTIERS EN DOUANE TRANSPORTS INTERNATIONAUX

Siège Social

410 St. Nicolas,  
Montréal, Québec H2Y 2P5  
Téléphone: 282-0303  
Télex: 01-20353

CONTAINERS  
SERVICE RÉGULIER  
GROUPAGE MARITIME ET AÉRIEN  
AGENTS DE FRET IATA

Correspondants en France et principaux pays  
Membre de la Chambre de Commerce Française au Canada  
Europe, Avenue de Versailles, Rungis, Paris, France

### SUCCURSALES

- Intermediate Terminal,  
10755 Côte de Liesse,  
Dorval, P.Q.  
Telephone: 631-5592
- Montreal Truck Sufferance  
Warehouse Inc.  
7403 Boul. Newman Blvd  
Lasalle, P.Q.  
Telephone: 365-7321
- Aéroport International  
de Montréal, (DORVAL)  
C.P. 563,  
Montréal AMF-Dorval, P.Q.  
Telephone: 631-6715
- Aéroport International  
de Montréal, (MIRABEL)  
Édifice FRET "A"  
Mirabel, Que.  
Tel.: 476-3340  
Telex: 05-25604 (MIRAIR)

L'exportation est un des objectifs majeurs des industries françaises. Certaines firmes exportent jusqu'à 70% de leur production. En 1974, pour les skis de neige, il a été réalisé un chiffre d'affaires de F. 36 Millions sur le marché des U.S.A., de F. 18 Millions au Japon, de F. 15 Millions en R.F.A., de F. 12 Millions en Italie, de F. 10 Millions au Canada, de F. 8 Millions en Suisse. Ce sont là les six principaux "clients" de la France. On les retrouve d'ailleurs dans d'autres secteurs: cannes pour skis, où le Japon (avec F. 3 Millions) devance les U.S.A. (F. 1,300,000), fixations de sécurité, où les U.S.A. reprennent la tête (F. 26 Millions) devant la Suisse (F. 16 Millions) et l'Italie (F. 14 Millions). Enfin, dans le domaine de la chaussure de ski à dessus cuir, le Japon est le premier "client" de la France avec 3,500,000, devant les U.S.A. (F. 2,200,000).

**LE SIFBIHOR 76: UNE MANIFESTATION INTERNATIONALE DE HAUT NIVEAU À PARIS.**

La 4ème Semaine Internationale des Industries et Arts du feu, du Bijou, de l'Horlogerie et de l'Orfèverie (SIFBIHOR) se tiendra du 28 au 31 Mars 1976, au Parc des Expositions de la Porte de Versailles, dans le Hall RENAN.

Ce Salon présente le plus prestigieux regroupement de fabricants français et étrangers dans le domaine des arts de la table: porcelainiers, faïenciers, cristalliers, verriers et orfèvres.

Rappelons que la manifestation précédente a vu une fréquentation générale des visiteurs de 15% supérieure à celle de 74, notamment des visiteurs étrangers (+ 25%): Belgique, Italie, R.F.A., Pays-Bas, U.S.A., Japon, Suède, Brésil...

Véritable succès sur le plan du nombre des visiteurs et de leur qualité, le SIFBIHOR 75 l'a aussi été pour le volume des affaires traitées dans le cadre du marché tant français qu'international.

Le Salon 76 offrira à ses visiteurs tous les services habituels des grandes expositions: accueil personnalisé, badges, hôtesse-traductrices, etc...



# C. E. RACINE & CIE, LIMITÉE

**Courtiers en douanes et transitaires  
depuis 1909**

**GROUPAGES — MARITIME & AÉRIEN  
IMPORT et EXPORT  
TRANSPORTS INDUSTRIELS  
CONSEILLERS EN DOUANES**

**CORRESPONDANT EN FRANCE**

Paris - Lyon - Grenoble - Marseille - Mulhouse -  
Nancy - Le Havre - Nantes - Bordeaux - Rouen -  
Sète - Roanne - Roissy

**BUREAU CHEF:** Edifice Board of Trade, Montréal H2Y 1X4  
- Tél. 288-0271 - Adresse télégraphique "Enicar" Telex. 01-26331

**(SUCCURSALES)  
LA SALLE, P.Q.**

Côte de Liesse, Dorval, P.Q.  
Air Cargo Bldg. No. 1, Suite 126, Route C,  
Aéroport International de Montréal  
Dorval, P.Q. - Tél.: 636-7010

Aéroport de Mirabel

**DÉDOUANEMENT À TOUS LES PORTS CANADIENS**

Cette année, le SIFBIHOR mettra l'accent sur le thème de la décoration de la maison en accueillant des exposants qui présenteront des lampes en faïence et en porcelaine et de la lusterie en cristal.

Le Salon s'attachera à l'amélioration de la qualité de la vie en faisant une large place aux objets spécialement conçus pour les nouvelles "pièces-à-vivre" où sont intégrées les cuisines: articles culinaires, porcelaines et verreries à feu, etc...



Télex: 05-832532

# Cansaco

Sacs kraft grande contenance  
Film plastique  
Mécanique générale

Usine — Granby — 905, boul. Industriel — Tél: (514) 378-9805  
Ligne directe 861-7421  
Bureau — Montréal — 1255, boul. Laird — Tél: 739-3261



7025 E., Ontario Montréal H1N 2B3, Qué.  
256-5031

## LETTE, MARCOTTE, BIRON SUTTO & GRAVENOR

AVOCATS ET PROCUREURS

615 ouest, boul. Dorchester — Montréal H3B 1P9

Tél.: 871-3838

Télex : 05-24456 Lexinter

Bureau de Paris:

115, Boulevard Bineau — 92200 Neuilly sS — Tél.: 723-62.03

## Arthur Andersen & Cie.

Comptables Agréés

800 ouest, boul. Dorchester, Montréal  
Tél. (514) 861-1641

Toronto  
Winnipeg

Vancouver  
Calgary



EUGÈNE KUHLMANN DU CANADA LIMITEE  
FRANCOLOR DYESTUFFS DIVISION

FRANCOLOR

Tél.: 683-8750-1-2-8  
Tél.: (416) 252-3341 (Toronto)  
Télex: 058-21655

2052 Trans-Canada Highway  
Dorval, P.Q.  
325 Evans Avenue  
Toronto, Ontario

BREVETS D'INVENTION,  
MARQUES DE COMMERCE  
EN TOUS PAYS

## ROBIC, ROBIC

ET ASSOCIÉS  
ci-devant

MARION & MARION  
(Fondée en 1892)

2100, rue Drummond — Montréal H3G 1X5  
Téléphone : 288-2152

Mon choix



## Investissements étrangers

Le Québec doit développer sa productivité manufacturière par tous les moyens, y compris les investissements étrangers, a déclaré récemment le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Guy Saint-Pierre.

Dans un communiqué émis à Québec, le ministre a tenu à commenter ainsi une étude récente qui démontre que le Québec est demeuré sous la moyenne canadienne dans le secteur manufacturier de 1961 à 1973. "La productivité américaine en 1971 dépasse celle du Québec de 59 pour cent. Celle de l'Ontario était de 25 pour cent supérieure et celle de l'ensemble du Canada l'était aussi dans une proportion constamment supérieure à dix pour cent", de dire M. Saint-Pierre. La faiblesse du Québec, selon lui, provient d'un bas taux d'investissement en équipement par rapport aux coûts de la main d'oeuvre, en plus des faiblesses au niveau des exportations, de l'innovation dans la production et du marketing.

## L'optimisme revient chez les chefs d'entreprise

Les chefs d'entreprise français se déclarent à 44,3% optimistes quant à l'évolution possible de la conjoncture en 1976 alors qu'ils n'étaient que 13,7% au seuil de l'année 1975, indique le journal "Les Echos" qui publie un sondage réalisé par "Marketing Office".

Le sondage, effectué auprès de 300 entreprises de toutes tailles, fait par ailleurs ressortir que le pourcentage des personnes interrogées qui se déclarent "incertaines" est encore élevé, avec 48,8% mais en nette régression par rapport à l'an dernier où il était de 64,7%, de même, les pessimistes passent de 21,6% en 1975 à 6,9% aujourd'hui.

## Un lien contractuel

La Communauté économique européenne a approuvé la création d'un lien contractuel avec le Canada, malgré un point d'ordre soulevé par le Danemark.

Un porte-parole du gouvernement canadien a déclaré que la commission ministérielle de la CEE avait approuvé en principe la création de ce lien contractuel et avait rejeté l'objection danoise. Les raisons exactes des objections danoises ne sont pas connues, mais elles porteraient sur l'accès de la CEE aux richesses naturelles du Canada. Ottawa est confiant de ce que ces objections ne retarderont pas les négociations.

Le premier ministre Trudeau a fait longuement campagne en vue de la signature d'une telle entente et a déjà visité les neuf pays de la CEE en vue de promouvoir cette idée.

## Don Jamieson, en visite officielle en France

Éliminer ou réduire considérablement les mesures tarifaires entre la France et le Canada est l'un des buts que le ministre de l'Industrie et du Commerce du Canada, M. Donald Jamieson, poursuivait lors de son voyage en France.

Le ministre canadien s'est adressé à plus de 200 industriels français lors d'une réunion fort importante qui s'est déroulée au Conseil national du patronat français à Paris.

Au cours de son exposé devant cet important auditoire, le ministre a tenu à rassurer les financiers français en soulignant que le Canada n'avait nullement l'intention d'obliger les industries étrangères à fermer leurs portes, et les mesures adoptées concernant les investissements étrangers ont simplement pour but d'assurer la protection de certains intérêts nationaux vitaux.

M. Jamieson a souligné qu'il suivait de très près la possibilité évoquée par le gouvernement de la Saskatchewan de nationaliser l'industrie de la potasse, où des intérêts français sont représentés.

Tout en soulignant à son auditoire que le domaine des richesses naturelles est de juridiction provinciale, à l'exception de l'uranium où le Canada a son mot à dire, M. Jamieson a dit qu'il attachait une importance à cette question et pourrait agir selon ce que la constitution du pays lui permet de faire.

M. Jamieson a par ailleurs dit que le Canada voulait que les produits bruts soient de plus en plus transformés sur place avant exportation.

"Soixante pour cent de nos exportations de matières premières industrielles finis ou semi-finis, et nous estimons que le grand pays industriel qu'est devenu le Canada ne peut se satisfaire d'une telle situation", a mentionné M. Jamieson.

Car, a poursuivi le ministre, lorsque c'est économiquement viable, notre désir est d'exporter une proportion de plus en plus forte de produits canadiens transformés.

C'est pourquoi l'un de nos principaux objectifs au cours des présentes négociations commerciales et multilatérales est de tenter d'éliminer ou de réduire considérablement les mesures tarifaires et autres qui ont jusqu'ici encouragé le commerce des matières brutes et empêché l'installation au Canada d'usines de transformation de dimensions internationales", a souligné M. Jamieson.

Tout en mentionnant qu'il n'était pas en France pour parler du passé, qu'il s'agisse de l'économie ou du commerce

franco-canadien, M. Jamieson a dit qu'il voulait exploiter les possibilités commerciales des deux pays.

"Nous sommes en France pour y étudier les perspectives de coopération industrielle, voir comment nous pourrions renforcer les relations entre les sociétés au moyen d'investissements dans des entreprises à participation au Canada, en France et dans les pays tiers, et trouver des moyens de collaborer dans les domaines de la science appliquée et de la technologie", a conclu le ministre.

## Redressement de la demande de voitures

Stimulée par la présence d'une gamme très attractive de modèles 1976, moins freinée qu'auparavant par la morosité de la conjoncture, la demande de voitures particulières et commerciales neuves a confirmé, en novembre, le redressement amorcé aux cours des mois précédents, sans toutefois atteindre les hauts niveaux de 1974, annonce la chambre syndicale des constructeurs automobiles dans ses notes mensuelles de conjoncture.

Les immatriculations ont atteint, en novembre, 136.850 unités soit 24,3 pour cent de plus qu'en novembre 1974. Toutefois depuis le 1er janvier, elles ne totalisent que 1.333.880 unités, soit 4,8 pour cent de moins que pour les onze premiers mois de 1974 et 17,8 pour cent de moins qu'il y a deux ans.

Le taux de pénétration étrangère, qui avait sensiblement diminué en 1974, a connu une reprise concomitante à la réévaluation du franc et a atteint 20,3 pour cent contre 17,9 en 1974 et 20,9 en 1973.

Mais les exportations ont presque réussi en novembre à rejoindre le niveau élevé de l'an dernier: 103.298 unités contre 112.591. Pour les onze premiers mois, elles enregistrent toutefois un recul de quatre pour cent sur 1974 (1.234.906 contre 1.288.239). Les exportations ont représenté jusqu'ici cette année près de 54 pour cent de la production, contre 52 pour cent un an plus tôt.

La production totale, en novembre, a été de 219.252 unités, soit un chiffre très voisin de novembre 1974 (220.761). Pour l'ensemble des onze premiers mois, la production a été de 2.288.363 unités, en recul de 7,6 pour cent sur 1974 (2.477.879)

## Westinghouse se défait de sa participation dans Framatome

La société américaine Westinghouse Electric a annoncé qu'elle se défaisait de sa participation de 45 pour cent dans la Société Française Framatome qui construit



# St-Arnaud Bergevin Limitée

COURTIERS EN DOUANES ET TRANSITAIRES INTERNATIONAUX

- FRET AÉRIEN
- ENTREPOSAGE
- SERVICE DE CONTAINERS
- CONSEILLERS EN DOUANES

410, RUE ST-NICOLAS,  
MONTREAL, QUÉ. H2Y 2P5,  
TÉLÉPHONE (514) 285-1500  
CÂBLE: BLACKSTAR MONTREAL  
TÉLEX 05-25176

Correspondants  
autour du monde

MONTREAL  
SUCCURSALES QUÉBEC  
TORONTO

Membre de la Chambre de Commerce Française au Canada.



Courtiers en douanes  
et transitaires  
officiels des  
Jeux Olympiques  
de 1976

Depuis  
plus de 50 ans

# Poulenc

LIMITÉE

fabricant  
de spécialités  
pharmaceutiques

apporte  
son concours  
à la lutte incessante  
contre la maladie



## MAHEU, NOËL, ANDERSON, VALIQUETTE & ASSOCIÉS

Comptables agréés

507, Place d'Armes, Montréal 126

Tél. : 842-6651 842-9709

J. Emile Maheu, C.A.  
Bernard Robert, C.A.  
A. R. Faggiolo, C.A.  
Gilles Yergeau, C.A.  
Claude Henry, C.A.

Jean Valiquette, C.A.  
Roméo Carle, C.A.  
Guy Amideneau, C.A.  
André Côté, C.A.  
Roméo Grenier, C.A.

J. Charles Anderson, C.A.  
Adonias Dagenais, C.A.  
Guy Landry, C.A.  
Marcel Lamontagne, C.A.  
Gilles Murray, C.A.

Rodolphe Maheu, C.A.  
Marcel Hurtubise, C.A.  
Lucien Jarry, C.A.  
Michel Riccio, C.A.

SOCIÉTÉ NATIONALE AFFILIÉE: Collins, Love, Eddis, Valiquette & Barrow, Comptables agréés  
Vancouver, Calgary, Winnipeg, Toronto, Montréal, Halifax et autres villes au Canada  
Représentants en Grande-Bretagne et aux États-Unis d'Amérique

en France des centrales nucléaires sous licence Westinghouse. Trente pour cent des parts ont été cédées le même jour au commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.), qui recevra les 15 pour cent restants en 1982.

Un accord a également été signé entre Westinghouse et le C.E.A. accordant à la Société Américaine une option d'achat sur trois millions de livres d'uranium jusqu'en 1982.

Framatome, le seul constructeur français de Centrales nucléaires, appartient à 51 pour cent aux Acieries Creusot-Loire, à 30 pour cent au C.E.A. à 15 pour cent à Westinghouse, les quatre pour cent restants étant détenus par divers porteurs.

Westinghouse recevra 25 millions de dollars (110 millions de FF) pour la vente de toutes ses parts. Elle continuera à percevoir des droits de licence.

Un autre accord lie Westinghouse, le C.E.A. et Framatome pour la recherche et le développement des systèmes de réacteurs à eau pressurisée.

Framatome a reçu commande, fin décembre, de 18 centrales destinées à l'E.D.F.

## Imetal aux U.S.A.

Imetal a obtenu une participation de 67 pour cent environ dans la compagnie américaine Copperweld, grâce à l'offre publique d'achat qu'il avait lancé sur cette dernière, annonce la société française.

Le succès d'Imetal dans sa tentative pour prendre le contrôle de cette compagnie américaine de produits sidérurgiques et cuprifères a été acquis après une longue bataille juridique qu'avait déclenchée Copperweld, qui, dans un premier temps, s'opposait à l'OPA.

Copperweld avait attaqué Imetal devant les tribunaux de l'état de Pennsylvanie et de l'Ohio mais dans les deux cas le juge avait tranché en faveur d'Imetal.

Les employés de la compagnie américaine avaient eux aussi marqué leur opposition à la compagnie française en manifestant dans les rues de Washington et de New York, aux cris de "A bas le baron". Le baron Gui de Rothschild, qui dirige Imetal, avait dû venir à Pittsburgh pour défendre sa compagnie.

L'affaire avait soulevé un grand intérêt aux États-Unis où la grande presse économique avait critiqué la réaction de Copperweld à la tentative française. Le magazine "Business Week" et le "Wall Street Journal" notamment avaient noté que Copperweld avait, pour s'opposer à l'OPA, fait appel à des arguments chauvins.

Après la décision des tribunaux en Pennsylvanie, Copperweld avait finalement décidé de ne plus s'opposer à l'OPA.

L'acquisition d'Imetal représente un

investissement de plus de 75 millions de dollars. Copperweld s'est, l'année dernière, classée au 458ème rang des entreprises industrielles américaines avec un chiffre d'affaires de 321 millions de dollars.

## Sidérurgie: M. Jacques Ferry "modérément optimiste"

"Une bonne partie de nos usines sont malheureusement en chômage conjoncturel, mais j'espère que les petits signes de reprise que nous percevons permettront dans le courant du premier trimestre de l'année prochaine, sans que pour autant j'en sois assuré, de revenir à des horaires plus normaux".

C'est ce qu'a déclaré récemment M. Jacques Ferry, vice-président du C.N.P.F. et président de la Chambre syndicale de la Sidérurgie française après s'être entretenu pendant une heure avec M. Giscard d'Estaing à l'Élysée.

"J'ai informé le président de la République de la situation actuelle de la sidérurgie, qui se caractérise par le fait que pendant toute l'année 1975, nous avons connu un accroissement considérable de nos charges financières. Nous observons cependant quelques signes de reprise qui, je l'espère, se confirmeront en 1976", a-t-il ajouté.

"Je me suis également efforcé de montrer au président de la République que le problème de la Sidérurgie devient un problème de dimensions internationales et mondiales. Il y a beaucoup à faire dans ce domaine pour organiser le marché européen de manière plus souple, faute d'une action suffisamment délibérée de la commission européenne, et pour organiser le marché international lui-même".

En conclusion, le vice-président du C.N.P.F. s'est déclaré "modérément optimiste", en réponse aux questions des journalistes sur l'avenir immédiat de la sidérurgie.

## Augmentation de la production industrielle

La production industrielle a augmenté de quatre à cinq pour cent en France entre juin et novembre, selon l'Institut National de la Statistique.

Cette reprise de la croissance, amorcée depuis septembre, s'effectue principalement dans les industries de consommation, et plus spécialement dans la construction automobile.

L'activité a également progressé tout récemment dans les industries intermédiaires. Dans le secteur des biens d'équipement, par contre, la production semble stabilisée depuis le mois de mars.

C'est le redressement de la demande

qui est à l'origine de l'augmentation de l'activité. Les industriels interrogés en novembre indiquent un accroissement du rythme des commandes, à partir d'un niveau très bas il est vrai, pour tous les types de produits, et plus particulièrement les biens de consommation.

Les hausses de prix à la production sont restées modérées, indique la note de l'Institut National de la Statistique. D'après les industriels, les prix à la production ont augmenté de 0,4 pour cent par mois du début de juin au début de novembre. La décélération est sensible depuis le milieu de 1974 particulièrement pour les biens intermédiaires dont les prix à la production sont quasiment stables, en moyenne, depuis le mois de mars.

Les hausses devraient être un peu supérieures, mais encore modérées au cours des prochains mois, de l'ordre de 0,6 pour cent par mois.

Quant aux salaires, leur hausse a été de un pour cent par mois en moyenne de juin à novembre et devrait se poursuivre à ce même rythme au cours des prochains mois, d'après les prévisions formulées par les chefs d'entreprise.

## Exportations françaises

M. Jacques Viot, ambassadeur de France à Ottawa, a déclaré devant la section ontarienne de la Chambre de commerce franco-canadienne, que la valeur des exportations françaises au pays dépasserait le cap des \$500 millions avant la fin de l'année 1975.

M. Viot a ajouté que, selon les statistiques françaises, la balance des échanges commerciaux entre le Canada et la France était pratiquement équilibrée durant le premier semestre.

Les exportations canadiennes en France atteignaient une valeur de \$245 millions tandis que les exportations françaises au pays s'élevaient à \$235 millions, a-t-il dit.

M. Viot a déclaré par ailleurs que les échanges commerciaux entre les deux pays dans des secteurs comme ceux des produits agricoles, des produits semi-finis et des biens d'équipements sont équilibrés. Le Canada bénéficie d'un avantage commercial dans ses échanges de matières brutes avec la France, laquelle détient par contre l'avantage pour ce qui est des biens de consommation, a poursuivi l'ambassadeur.

M. Viot a souligné que par le passé, la France dirigeait son commerce canadien essentiellement vers le Québec, mais que maintenant elle s'intéresse aussi de plus en plus à l'Ontario et à l'Ouest canadien.

## "Batimat"

Quelque 150 Québécois sont allés à Paris à l'occasion du Salon international de

l'industrie du bâtiment "Batimat", qui a eu lieu au Parc des Expositions jusqu'au 27 novembre.

Sept firmes de l'industrie de la construction ont exposé au salon dans le stand québécois, dont la pièce maîtresse était la maquette du stade olympique de Montréal, une hôtesse du COJO fournissant tous renseignements aux visiteurs.

D'autre part, onze sociétés du secteur du gros oeuvre et du second oeuvre ont envoyé, sous l'égide du ministère du Commerce et de l'Industrie, leurs principaux dirigeants à Paris, afin d'examiner les possibilités de procéder, avec des partenaires français, soit à des fabrications sous licences, soit à des associations d'entreprises.

## TELEMAC INTERNATIONAL INC.

Instruments de mesure

pour:

- Le contrôle des ouvrages de génie civil et de leur fondation
- La Mécanique des sols et la Mécanique des roches
- La Recherche fondamentale sur les matériaux

TELEMAC INTERNATIONAL INC.

5450 Côte-des-Neiges,  
Montréal H3T 1Y6, Québec, CANADA  
Tél.: (514) 342-5771  
TWX: 610-421-4422

## DE GRANDPRÉ, COLAS, AMYOT, LESAGE, DESCHÊNES & GODIN AVOCATS

PIERRE DE GRANDPRÉ, C.R.  
ÉMILE COLAS, C.R.  
BERNARD M. DESCHÊNES, C.R.  
RENÉ-C. ALARY, C.R.  
ANDRÉ PAQUETTE, C.R.  
JEAN-JACQUES GAGNON  
OLIVIER PRAT  
LOUIS A. TOUPIN  
BRUNO BERNARD  
GILLES FAFARD  
J.-LUCIEN PERRON  
JEAN-PIERRE LORTIE  
BERNARD CORBEIL  
GINETTE PÉRUSSE

RENÉ AMYOT, C.R.  
ROBERT LESAGE, C.R.  
GILLES GODIN, C.R.  
BERNARD LASNIER, C.R.  
JEAN CRÉPEAU  
GAËTAN DROLET  
RICHARD DAVID  
PIERRE LESAGE  
MARC DESJARDINS  
ROBERT DECARY  
HENRI MASSÛE-MONAT  
PIERRE MERCILLE  
M. CHRISTINE L. PAPILLON  
SIMON NOËL

CONSEIL  
LE BÂTONNIER EMILE POISSANT, C.R.  
JULES LANDRY, C.R.

2501, TOUR DE LA BOURSE, PLACE VICTORIA  
CASE POSTALE 108, MONTRÉAL H4Z 1C2  
TÉL. 878-4311 - TELEX: 05-25670 MULTILEX-MONTRÉAL

55 D'AUTEUIL,  
CASE POSTALE 879, HAUTEVILLE, QUÉBEC, G1R 4T5  
TEL. (418) 692-3911 ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE: MULTILEX  
TELEX: 011-3057 MULTILEX-QUÉBEC

20, PLACE DE LA MADELEINE, PARIS 8e TÉL. 742-23-31  
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE: KAPTON-PARIS  
TELEX: (42) 28885 PARISLAW

## Desjardins, Ducharme, Desjardins & Bourque Avocats

GUY DESJARDINS, c.r.  
JEAN A. DESJARDINS, c.r.  
JEAN-PAUL ZIGBY  
FRANÇOIS BÉLANGER  
GUY MONETTE  
RÉJEAN LIZOTTE  
C. FRANÇOIS COUTURE  
MARC LÉONARD  
PHILIPPE FERLAND  
ANDRÉ WERY

CLAUDE DUCHARME, c.r.  
CLAUDE TELLIER, c.r.  
PIERRE A. MICHAUD  
MICHEL ROY  
ANDRÉE LIMOGES  
MICHEL BENOIT  
JACQUES PAQUIN  
ANDRÉ J. BOURQUE  
LOUISE B. BOISSÉ

PIERRE BOURQUE, c.r.  
CLAUDE BENOIT, c.r.  
ALAIN LORTIE  
CLAUDE BÉDARD  
DANIEL BELLEMARE  
DENIS ST-ONGE  
JEAN L.C. AUBERT  
ANDRÉ MARTEL  
LUC O. DÉSY

CONSEILS  
CHARLES J. GÉLINAS, c.r.

ARMAND PAGÉ, c.r.

635 OUEST, BOULEVARD DORCHESTER  
MONTRÉAL, QUÉBEC  
H3B 1R9

TÉLÉPHONE (514) 878-9411  
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE "PREMONT"  
TÉLEX 05-25202

1010 CÔTE DU BEAVER HALL  
MONTRÉAL, QUÉBEC  
H2Z 1R4

BUREAU D'EXTRÊME-ORIENT:  
6 DES VOEUX ROAD CENTRAL, SUITE 1601, HONG KONG  
TÉLÉPHONE 5-251202  
TÉLEX NO. 802-74073 "AMLAW" HX  
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE "HONGOBSJAC"

BUREAU EUROPÉEN:  
3, RUE SCRIBE, PARIS, FRANCE  
QUATRIÈME ÉTAGE  
TÉLÉPHONE 073 76-01  
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE "PAROBSJAC"

*Phillips & Vineberg*  
Avocats

*Edifice de la Banque Royale du Canada*  
1, Place Ville Marie, Montréal H3B 2A5

*Téléphone (514) 866-8544*  
*Télex No. 05-25587 - Adresse télégraphique "Objac"*

## Du nouveau au sujet de l'admissibilité au régime d'Assurance Maladie du Québec

De nouveaux règlements concernant l'admissibilité au régime d'assurance-maladie viennent d'entrer en vigueur, le 24 septembre. Ils apportent plus de précision au sujet des catégories de bénéficiaires et sont plus larges à l'égard des résidents québécois qui séjournent hors du Québec.

Selon la loi, est admissible au régime d'assurance-maladie du Québec "toute personne autorisée à être ou à rester au Canada, qui demeure au Québec et y est ordinairement présente". Or, l'admissibilité au régime est parfois difficile à établir; les règlements aident à trancher les cas-problèmes.

## Ont droit aux services assurés...

### ...LE QUÉBÉCOIS QUI SÉJOURNE HORS DU QUÉBEC

Même s'il séjourne à l'extérieur du Québec, le résident québécois et les personnes à sa charge continuent de bénéficier du régime d'assurance-maladie. C'est le cas du fonctionnaire à l'emploi du gouvernement québécois en service hors du Québec ainsi que de l'étudiant inscrit dans un établissement d'enseignement étranger et y poursuivant un programme d'études. En vertu des nouveaux règlements, la protection offerte par le régime s'applique aussi à la personne:

- qui séjourne hors du Québec comme stagiaire, à temps complet et sans rémunération, dans un établissement universitaire, une institution affiliée à une université, un institut de recherche ou un organisme gouvernemental ou international;
- qui séjourne hors du Québec pendant moins de 12 mois consécutifs alors que sa famille y demeure ou qu'elle y conserve une habitation, pour chercher ou accepter un emploi temporaire ou exécuter un contrat dans une autre province ou un autre pays et qui revient au Québec au moins une fois par année ou qui notifie la Régie de son impossibilité de se plier à cette exigence;
- qui est employée par un organisme sans but lucratif ayant son siège social au Canada, et qui travaille à l'étranger dans le cadre d'un programme d'aide ou de coopération

internationale reconnu par le ministre des Affaires sociales.

Soulignons également que tout enfant né au Québec ou à l'étranger a droit aux services assurés si sa mère a le statut de résident du Québec.

### ...LE RESSORTISSANT ÉTRANGER VIVANT AU QUÉBEC

Le ressortissant étranger et toute personne à sa charge est considéré comme bénéficiaire du régime:

- s'il séjourne au Québec en vertu d'un programme d'échange agréé entre le gouvernement du Québec et un gouvernement étranger, par suite d'une entente entre le ministre des Affaires sociales et le ministre des Affaires intergouvernementales;
- s'il détient un visa d'emploi délivré par le ministère fédéral de l'Immigration, s'il séjourne au Québec pour y occuper une charge ou un emploi pendant une période de plus d'un an et s'il verse une contribution au régime d'assurance-maladie.

Cet article existait déjà dans la réglementation

### ...ET CERTAINS NON-QUÉBÉCOIS

De plus, le régime protège et ce, sans délai, des non-québécois qui ont manifesté leur intention de s'établir au Québec.

Cet article, qui apparaissait dans les règlements antérieurs concerne:

- l'immigrant reçu\*;
- le Canadien rapatrié\*\*;
- le Canadien revenant au pays;
- l'immigrant reçu revenant au pays;
- le citoyen canadien ou son conjoint qui s'établit au Canada pour la première fois;
- le membre des Forces armées canadiennes ou de la Gendarmerie royale du Canada qui n'a pas acquis la qualité de résident du Québec (il est protégé dès la fin de son service);
- le prisonnier qui n'a pas acquis la qualité de résident du Québec au moment de son incarcération au Québec (il est protégé à partir de sa libération).

## N'ont pas droit aux services assurés...

### ...LA PERSONNE QUI PERD SON STATUT DE RÉSIDENT DU QUÉBEC

Par suite de l'adoption des nouveaux règlements, toute personne perd son statut de résident du Québec et donc cesse de bénéficier du régime d'assurance-maladie:

- lorsqu'elle quitte le Québec pour s'établir dans une autre province et ce, à compter du premier jour du troisième mois suivant le mois d'arrivée dans cette autre province;
- lorsqu'elle maintient une résidence à l'extérieur du Québec à moins de démontrer qu'elle demeure au Québec et y est ordinairement présente pendant au moins 183 jours par année;
- lorsqu'elle séjourne hors du Québec pendant plus de 12 mois et ce, à compter du dernier jour du douzième mois suivant la date de son départ du Québec;
- lorsqu'elle s'établit hors du Québec.

### ...CERTAINS ÉTUDIANTS ET RESSORTISSANTS ÉTRANGERS

Enfin, les règlements demeurent inchangés dans le cas des personnes suivantes qui ne sont pas considérées comme des bénéficiaires:

- l'étudiant d'un autre pays que le Canada ou l'étudiant d'une autre province à moins qu'il ne soit établi au Québec;
  - un ressortissant étranger à l'emploi d'un gouvernement ou d'un organisme relevant d'un gouvernement autre que celui du Canada ou du Québec et reconnu par le ministre des Affaires sociales, à moins que ce ressortissant n'ait conclu avec le ministre un accord autorisé par le lieutenant-gouverneur en conseil.
- \* Immigrant reçu: un non-canadien qui s'établit au Canada et qui possède un visa permanent lui permettant de le faire.
- \*\* Canadien rapatrié: un citoyen canadien indigent qui est ramené de l'étranger au Canada aux frais de l'État, après avoir cessé d'être admissible au régime d'assurance-maladie dans sa province d'origine.

## Nouveaux membres

La Chambre de Commerce Française au Canada souhaite la bienvenue à ses nouveaux membres.

The French Chamber of Commerce in Canada is pleased to welcome its new members.

### Membres Montréal

#### Actifs Individuels:

BERNSTEIN David M.  
Bernstein, Feiler, Beaupré, Meloche & Savoyan

BRANCHAUD Jean P.  
L'Association des brasseurs du Québec

MORGANTI Giuseppe Alfredo  
Anger-Canada Enrg.

Mme ROGALE Magali  
Publi Inter Service Enrg.

#### Actifs Corporatifs:

S.H.R.M. CANADA LIMITED  
délégués

M. Alain Lellouche  
M. Jean-Claude Fournand

BARCLAYS CANADA LIMITÉE  
délégués

M. M. T. Lloyd  
M. J. R. Pitt  
M. J. Malcolm

### Section Ontario

GRAY PRODUCTS' Division of Sterling  
Drug Limited

#### délégués:

R. G. Beattie  
F.J. Borland  
P. Short

La Chambre de Commerce Française au Canada et la Chambre de Commerce France-Canada ont le plaisir d'annoncer les nouveaux membres France-communs ci-après.

Albert BUGNON  
65, bd de Beauséjour  
75016 Paris  
Tél. 520 8927

SOCIÉTÉ BRETONNE DE FONDERIE  
ET DE MÉCANIQUE (fonderie)  
M. J.A. BOULIANNE  
Zone Industrielle de Kerpont Caudan  
56600 LANESTER  
Tél. (97) 21 13 34

Appareils et Évaporateurs  
KESTNER S.A.  
(installations pour industrie chimique)  
M. Lucien LAHOUSSE  
7, rue de Toul B.P. n° 44  
59046 Lille Cedex  
Tél. (20) 57 34 60

Automobiles M. BERLIET  
(const. véhicules industriels)  
M. Jean LAVIANO  
Direction des Affaires Internationales  
69635 Vénissieux  
Tél. (78) 74 51 11

M. Jean ABONNENC  
42, rue Laugier  
75017 Paris  
Tél. 267 5912

SOPADIF – M. Emmanuel WOLFE  
(investissements)  
140, ave Eugène Plasky B. P. 8  
Bruxelles 1040 – Belgique  
Tél. (02) 735 6134

GROUPEMENT DES PRODUCTEURS  
DE SEL DE LA PRESQU'ÎLE GUE-  
RANDAISE  
M. J.F. LEHUEDE  
Trégaté  
44740 Batz sur Mer  
Tél. (40) 23 91 70

M. Robert LURIA  
31, avenue de l'Opéra  
75001 Paris  
Tél. 073 7824

M. Michel TABERNE  
124, Cours de l'Yser  
33000 BORDEAUX  
Tél. (56) 91 26 03

CHARMAT & CIE S.A.  
(vente vins mousseux – Champagne)  
M. Jean Marc CHARMAT  
61, rue de Ponthieu  
75008 Paris  
Tél. 225 5489

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DEVILLE  
(appareils de chauffage)  
M. LABRIGUE  
76, rue Forest  
08100 Charleville Mézières  
Tél. (24) 32 59 16

CIE CHARLES LE BORGNE  
(agence maritime)  
M. JOUBERT  
97, avenue des Champs Élysées  
75008 Paris  
Tél. 723 5512

C.I.M.T. LORRAINE (Cie Industrielle  
matériel de Transport)  
42, avenue Raymond Poincaré  
75116 Paris  
Tél. 704 51 10

MOOR GENESTRAL & CIE S.A.  
(transports internationaux. Com-  
missionnaires en douane)  
M. Philippe PRENTOUT  
94, rue Jules Siegfried B.P. 1409  
76067 Le Havre Cédex  
Tél. 42 53 11

Georges GUICHARD  
32, rue Michel Dupeuble  
69100 Villeurbanne  
Tél. 68 28 99

PHOCEENNE DE MÉTALLURGIE  
(raccords forgés – robinetterie)  
M. Patrick PORTET  
9/11, 3e rue Z.I. B.P. 61  
13742 Vitrolles  
Tél. (91) 89 20 21

SOCIÉTÉ JACQUES RYST  
2, rue Balny d'Avricourt  
75017 Paris  
Tél. 622 11 99

M. Claude FISHMANN  
28, bis rue de Bourgogne  
75007 Paris  
Tél. 555 17 41

## Propositions d'affaires

Les maisons intéressées par les propositions sous numéro de référence sont priées d'écrire au secrétariat de la Chambre en indiquant le numéro de référence.

Afin de nous permettre de transmettre les demandes à nos correspondants, les références bancaires et commerciales d'usage devront être fournies.

### OFFRES D'AGENCES OU DE PRODUITS FRANÇAIS

- A 101 Lingerie féminine
- A 102 Revêtements de sols, cisailles de sécurité
- A 103 Loupe éclairante d'atelier
- A 104 Plusieurs firmes bourguignonnes seraient intéressées par une collaboration avec des Compagnies Canadiennes en: mécanique générale, chaudronnerie, tuyauterie, engrenages, matériel pétrolier, construction d'avions, fabrication de contreplaqué, aliments pour bétail, recherche appliquée, électro-ménager, prêt-à-porter féminin.
- A 105 Nouveau store à lames verticales à base de non-tissé, vendu en kit, prix 40% inférieur aux modèles conventionnels.

### DEMANDE DE PRODUITS FRANÇAIS

- A 106 Recherche représentation articles Français: jersey, cosmétiques ou autres.

## Trade Opportunities

The firms interested in the "Trade Opportunities" showing reference numbers should write to the Head Office of the French Chamber in Canada (Montreal). The letter should include the usual trade and banking references.

### FRENCH PRODUCTS AND / OR AGENCIES OFFERED

- A 101 lingerie
- A 102 Floor coverings, safety wire-cutter
- A 103 Lighting magnifying-glass for shops
- A 104 A number of firms from "Bourgogne" are interested to cooperate with Canadian Companies in: general mechanics, boiler works system of pipes, gear system, mineral-oil material, airplane construction, laminated plywood, cattle food, applied research, electrical appliances, ladies' ready to wear.
- A 105 New vertical slats venetian blinds, made of non-woven material, sold in kits 40% less than conventional models.

## Demandes d'emploi

(Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus au Secrétariat de notre Chambre, 1080, Côte du Beaver Hall Bureau 826, Montréal H2Z 1S8, ou en téléphonant à 866-2797.

- D 101 Directeur d'Entreprise de Construction
- D 102 Ingénieur en mécanique, plastiques
- D 103 Directeur commercial automobiles
- D 104 Conducteur de travaux
- D 105 Dessinateur en construction mécanique
- D 106 BTS Électronique
- D 107 Ventes, relations publiques
- D 108 Diplômé commerce international
- D 109 Secrétaire de Direction
- D 110 Secrétaire trilingue
- D 111 Secrétaires
- D 112 Chef d'équipe forestier

## Demandes de stages

- S 101 Stages en entreprise pour étudiants écoles de gestion ou d'ingénieurs



# VICHY CÉLESTINS

## SEULE DANS SA CLASSE



Vichy Célestins a été la première eau minérale commercialisée au Québec. Depuis, on a bien tenté d'imiter Vichy Célestins. Mais ses titres de noblesse et ses qualités digestives font toujours de Vichy Célestins une eau minérale unique. Si bien que par sa qualité, sa composition, elle est seule dans sa classe, elle vaut bien son prix.

## VICHY CÉLESTINS

Importée de France

## NOMINATIONS

M. Jean Tétreault, ing., Lalande, Tétreault et Associés, et président de la Chambre de Commerce du district de Montréal, annonce la nomination de M. Claude Beauregard comme Directeur Général de la Chambre. M. Beauregard est entré en fonction le 5 janvier. Il était sous-ministre adjoint au ministère de l'Éducation. Il avait été auparavant directeur général de CADRE. M. Beauregard a servi comme officier dans la Marine Royale Canadienne de 1950 à 1962.

La Banque Canadienne Nationale est heureuse d'annoncer l'élection de M. Jean-Marie Poitras au Conseil d'administration de la Banque. M. Poitras est président du Conseil d'Administration, président et chef de la direction de La Laurentienne Compagnie Mutuelle d'Assurance et de la Prévoyance, Compagnie d'Assurances. Il est aussi président du Conseil de Cablevision Nationale Limitée.

M. Fred H. McNEIL a été élu président du Conseil de la Banque de

Montréal; la nouvelle a été annoncée par le Conseil d'administration de la Banque. M. McNeil conserve simultanément son poste de chef de la direction. M. G. Arnold Hart était président du Conseil depuis 1965. Lors de la récente assemblée générale des actionnaires, il avait signifié son désir de céder sa place. Il reste administrateur de la Banque et a été nommé président du comité exécutif.

M. Jean-Paul Gignac, président directeur général de Sidbec et de Sidbec-Dosco Ltée, a le plaisir de faire part des récentes nominations de MM. Pierre Camu, Jacques J. Giasson, Alexander D. Hamilton et Laurent A. Picard aux conseils d'administration de Sidbec et de sa filiale Sidbec-Dosco Ltée.

Monsieur Paul Savard, ingénieur, Président du Conseil d'Administration de l'Association des Constructeurs de Routes et Grands Travaux du Québec, est heureux d'annoncer la nomination de Monsieur Carol Wagner, ingénieur

au poste de Président Directeur Général de cette Association.

Monsieur John C. Lobb, président du Conseil d'Administration et chef de la direction de la Compagnie Northern Electric Limitée, annonce la nomination de Monsieur John T. Burnett au poste de Secrétaire de cette Société.

## DISTINCTIONS

Monsieur Patrick Nodé-Langlois, Vice-Président Exécutif et Directeur Général de Ciments Canada Lafarge Limitée et Président de la Chambre de Commerce Française au Canada, a été nommé Chevalier dans l'Ordre National du Mérite.

## DÉCÈS

Nous apprenons le décès de M. Alain Schwartz, consultant en marketing et publicité, le 20 décembre dernier et assurons sa famille éprouvée de notre profonde sympathie et de nos condoléances attristées.

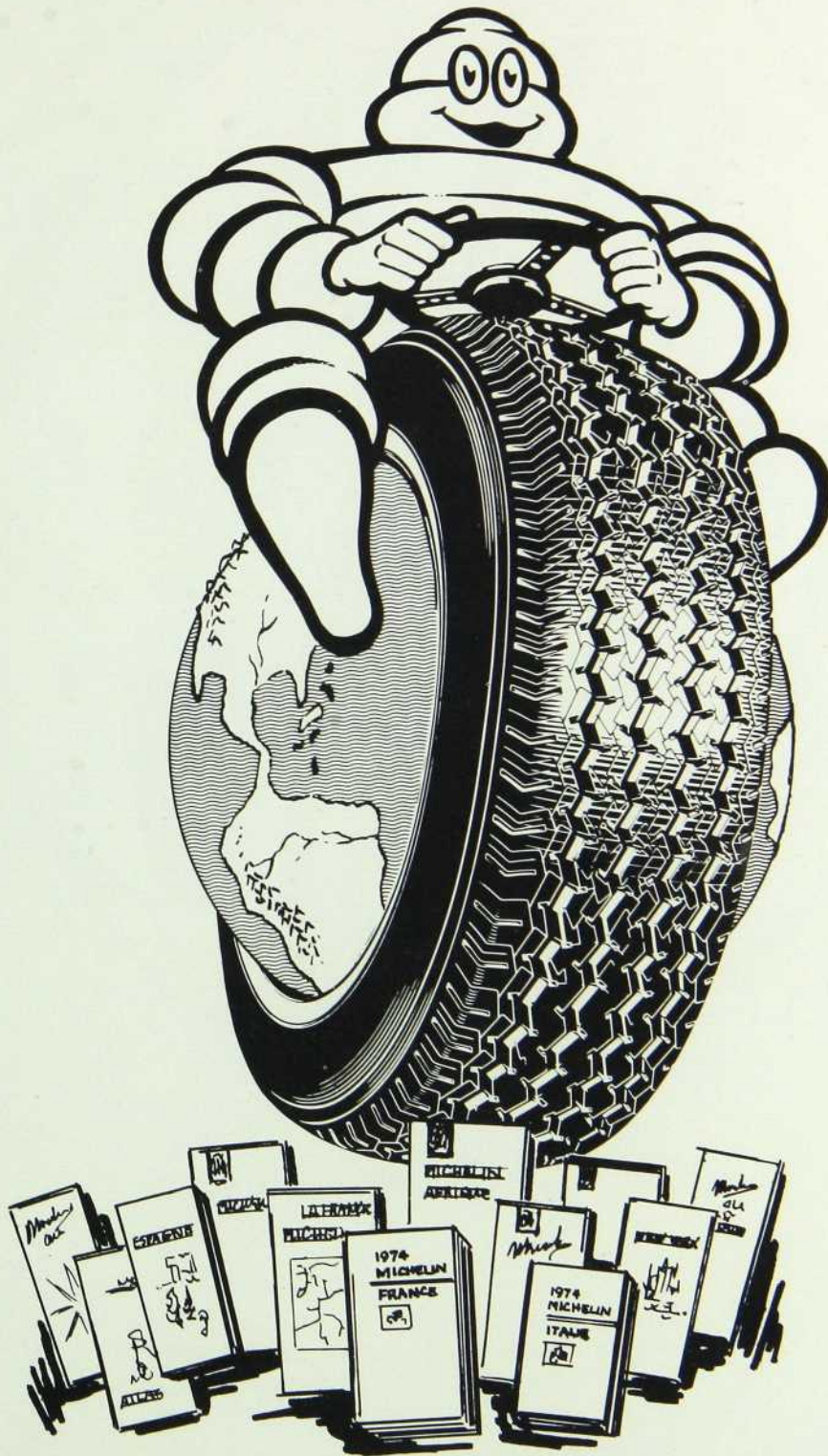


## CREDIT LYONNAIS CANADA LIMITÉE

1, place Ville Marie, suite 1525, Montréal, Québec H3B 2B5  
Tél.: (514) 879-1090 — Telex 05-25245 — Télégr.: CREDICAN

FILIALE DU CREDIT LYONNAIS  
(fondé en France en 1863)

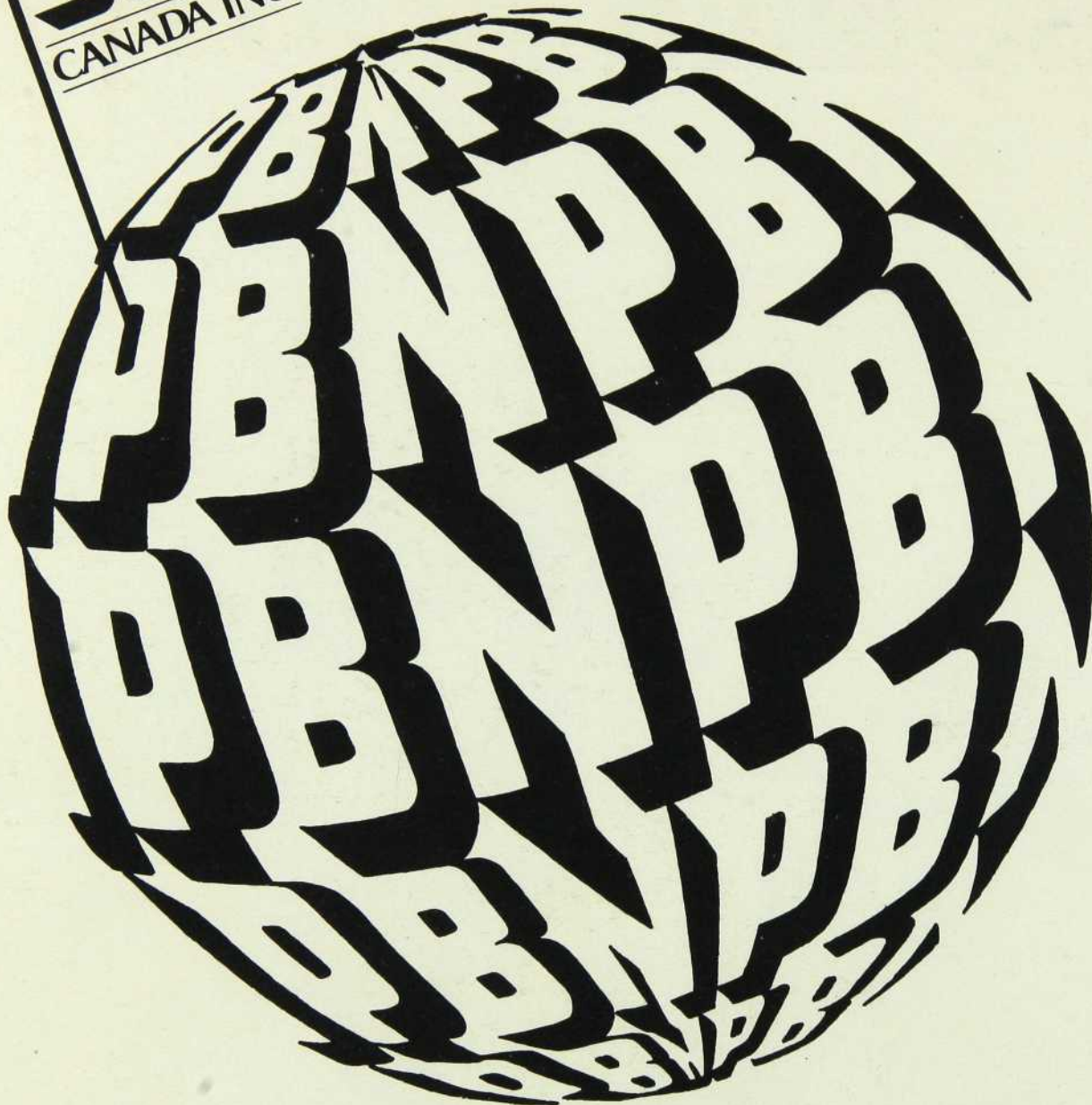
# BONNE ROUTE!



radialement... **MICHELIN**



**BNP**  
CANADA INC.



## **SFCI** change de nom

Etablie au Canada depuis 1961, la S.F.C.I. Ltée,  
Société Financière pour le Commerce et l'Industrie,  
est maintenant désignée sous le nom de

---

**BNP** CANADA INC.

Montréal-Québec-Toronto  
du groupe de la Banque Nationale de Paris